

L'ÉCRITURE MIGRANTE AU QUÉBEC :
L'INTERCULTURALISME DANS LE DISCOURS LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

par

Karine Bélair

Département de langue et littérature françaises

Université McGill, Montréal

Mémoire soumis à l'Université McGill en vue de l'obtention du grade de M.A.

en langue et littérature françaises

Avril 2010

Résumé

Si les écrivains venus d'ailleurs ont toujours existé au Québec, ils sont désignés et célébrés, après 1987, sous le vocable d' « écrivains migrants ». L'émergence, la nomination et la valorisation des écritures migrantes font écho au discours politique intercultureliste qui prône l'ouverture à l'altérité et une intégration des immigrants respectueuse de leur spécificité culturelle. Le gouvernement du Québec, dans divers documents officiels, jette les bases de sa politique de gestion de la diversité, misant d'une part sur la contribution des communautés culturelles à la vie québécoise, et d'autre part sur la promotion d'attitudes favorables à l'immigration et à la diversité. L'étude de quelques anthologies de littérature québécoise publiées au niveau collégial entre 1994 et 2008 montre la reprise du discours officiel par ces instruments pédagogiques, et la présentation des écritures migrantes comme littérature d'immigration dont le principal intérêt demeure le témoignage d'une réalité néo-québécoise ou étrangère. La reconnaissance des écritures migrantes s'insère donc dans un projet de transformation de la société québécoise, d'éducation interculturelle et de développement de consensus sociaux face à la nouvelle réalité pluraliste. Ainsi, le discours des institutions littéraire et scolaire en matière d'écritures migrantes ne se comprend bien qu'à la lueur du discours politique québécois en matière d'immigration, dont il épouse les valeurs et les mots.

Abstract

Writers of various origins have always written in Quebec. Since 1987, they have been recognized and coined the term “migrant writers.” The emergence, designation and promotion of migrant writings echo the interculturalist political discourse advocating openness towards others and an integration of immigrants respectful of their cultural identity. In various official documents, the Quebec government has established a diversity management policy based upon contributions from cultural communities in Quebec and the promotion of positive attitudes towards immigration and cultural diversity. After some study of Quebecois literary anthologies published at Cegep level between 1994 and 2008, one recognizes that these pedagogical instruments support this official policy and present migrant writings as literature of immigrants whose primary interest remains the testimony of a “néo-qubécoise” or a foreigner’s reality. Recognition of the migrant literature highlights the political transformation of Quebec society via intercultural education and the development of social consensus with respect to pluralism. The literary and scholarly perspective on migrant writings can be well understood when it is related to the Quebec political view of immigration from which it borrows its words and values.

Remerciements

Je remercie chaleureusement M. Michel Biron pour l'enthousiasme et le professionnalisme avec lesquels il a su diriger ce mémoire. Ses commentaires avisés sur mon travail et sa grande disponibilité ont rendu cette expérience aussi enrichissante qu'agréable.

Je tiens également à souligner que j'ai bénéficié, dans le cadre de ce travail, d'une bourse du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Table des matières

<u>Introduction</u>	1
I. <u>Cadre critique et théorique</u>	6
<i>Le discours social</i>	6
<i>L'anthologie</i>	11
II. <u>L'émergence du concept d' « écritures migrantes »</u>	17
III. <u>Du discours politique au discours des anthologies littéraires</u>	33
<i>Une société ouverte et pluraliste</i>	33
<i>Un apport enrichissant</i>	37
<i>La désignation de l'altérité et l'interculturalisme</i>	44
a. La politique d'aménagement de la diversité au Québec.....	44
b. Les anthologies.....	52
<i>L'éducation interculturelle</i>	66
<i>Une relation donnant-donnant</i>	75
<u>Conclusion</u>	77
<u>Bibliographie</u>	83

Introduction

La présence d'écrivains nés ailleurs qu'au Québec ayant écrit et publié au Québec n'est pas un phénomène récent. Daniel Chartier, dans son *Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec 1800-1999*, situe les premiers au début du XIX^e siècle. Quant à Clément Moisan et Renate Hildebrand, auteurs de l'ouvrage *Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, ils font débiter leur étude en 1937. Pourtant, Robert Berrouët-Oriol, un poète québécois d'origine haïtienne, publie en 1987 dans la revue *Vice Versa* un article dans lequel il dénonce la piètre réception que l'institution littéraire réserve à ce qu'il nomme pour la première fois les « écritures migrantes¹ ». Cette expression fait boule-de-neige : autant l'étiquette « écrivains migrants » n'était pas assignée aux écrivains d'origine autre que québécoise avant 1987, autant elle devient leur principal mode d'existence par la suite. Simon Harel parle ainsi de « l'étrange fortune de l'écrivain migrant dans le collectif québécois² ». Daniel Chartier souligne pour sa part que

[c]e qui rend le cas québécois fascinant, c'est que lorsqu'on le compare à d'autres littératures, on constate combien la littérature s'est ici rapidement transformée, a reconnu à ce groupe d'écrivains une spécificité critique et l'a ensuite considéré comme un courant dominant de la littérature québécoise³.

De même, l'immigration, au Québec, est un phénomène qui a « des racines [...] profondes et historiques⁴ ». Comme le souligne le document gouvernemental *Le*

¹ Robert Berrouët-Oriol, « L'effet d'exil », p. 20.

² Simon Harel, « Mémoires de l'identité, mémoires de l'oubli : formes subjectives de l'écriture migrante au Québec », p. 148.

³ Daniel Chartier, *Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec 1800-1999*, p. 5.

⁴ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Le Mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, p. 9.

Mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui, l'immigration joue dès le XIX^e siècle un rôle important dans l'évolution et la composition de la population québécoise⁵. Le phénomène de diversification des pays sources d'immigration s'amorce quant à lui dès l'après-Deuxième Guerre Mondiale, pour s'accroître dans les années 1980 et faire du Québec une société toujours davantage pluraliste⁶. Malgré ses racines séculaires, l'immigration est un domaine d'intervention récent pour le Québec. La nouvelle implication gouvernementale coïncide, sur l'axe du temps, avec l'avènement de la dénomination des « écritures migrantes » dans la revue *Vice Versa* en 1987. En effet, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration avance que « [c]e n'est qu'à partir de 1986 que le Québec a résolument mis en œuvre une orientation d'ouverture pour refléter prioritairement les objectifs démographiques poursuivis par sa politique d'immigration⁷ ». Denise Helly évalue que les politiques du gouvernement, depuis 1986, « visent un objectif commun, celui de transformer les relations entre les minorités culturelles immigrées et le groupe majoritaire⁸ », et qu'il s'agit en cette matière d'un des trains d'intervention les plus importants en Occident, avec les cas fédéral et ontarien. En 1986, la majorité (près de 60%) des personnes nées à l'étranger et vivant au Québec y étaient déjà établies avant 1971⁹. De même, de nombreux écrivains d'origine étrangère sont établis au Québec depuis longtemps au moment où Robert Berrouet-Oriol les désigne *ex post facto* comme « migrants ». Cependant, à partir de 1986, le gouvernement

se donne des objectifs fermes d'appuyer les efforts d'accueil par des interventions accrues et soutenues visant la francisation (enfants et adultes) et par des activités

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 10-11, p. 37-38.

⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁸ Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 461.

⁹ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Le Mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, p. 11.

de sensibilisation et de rapprochement avec la société québécoise francophone de façon à baser l'ouverture des capacités d'accueil sur l'établissement de consensus sociaux¹⁰. [nous soulignons]

Alors que la société québécoise se définit comme société d'accueil pour les immigrants, on voit naître un débat au sujet de la « culture publique commune » à laquelle pourraient s'intégrer les nouveaux arrivants : « [L]a question de la culture publique commune hante le discours politique québécois depuis la seconde moitié des années 1980¹¹ ». En effet, à partir de 1986, Gary Caldwell tente de définir les « règles du jeu » d'une culture publique commune québécoise qui serait le gage, à ses yeux, de meilleurs rapports entre immigrants et non-immigrants et d'une plus grande ouverture de la société d'accueil¹².

Le tournant des politiques gouvernementales, dans la deuxième moitié de la décennie 1980, s'articule autour de la reconnaissance de l'apport de l'immigration à la société, puisque l'immigration est désormais associée à son développement¹³. La reconnaissance spécifique de l'apport des écrivains migrants dans la deuxième moitié des années 1980 correspond, nous le soutiendrons, à l'état du discours social qui s'articule dans la sphère politique pendant cette même décennie. L'établissement de consensus sociaux au sujet de l'immigration touche ainsi tant la sphère littéraire que la sphère politique; le discours littéraire en matière d'écritures migrantes ne se comprend bien qu'à la lueur du discours politique dont il épouse les valeurs et les mots. Notre étude relève ainsi du domaine de la sociologie littéraire, plus précisément de l'analyse du discours telle que définie par Marc Angenot autour des notions de discours social, d'interdiscursivité et

¹⁰ *Ibid.*, p. 28.

¹¹ Stéphan Gervais, Dimitrios Karmis et Diane Lamoureux, « Introduction », p. 1.

¹² Gary Caldwell, « Immigration et la nécessité d'une culture publique commune », p. 706, p. 709, p. 710. Voir également Gary Caldwell et Julien Harvey, « Le prérequis à l'intégration des immigrants : une culture publique commune au Québec » (1994) et Gary Caldwell, *La Culture publique commune. Les règles du jeu de la vie publique au Québec et les fondements de ces règles* (2001), p. 8.

¹³ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Le Mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, p. 14 et p. 29.

d'hégémonie. Nous examinerons d'abord brièvement le contexte général d'engouement pour le fait ethnique ayant vu naître la reconnaissance des écritures migrantes, tel qu'illustré par la publication d'ouvrages et de périodiques s'intéressant aux questions touchant l'immigration, la place des communautés culturelles dans la société québécoise et celle des écrivains d'origines diverses dans l'institution littéraire.

Nous étudierons ensuite les différents documents qui fondent la politique d'aménagement de la diversité du gouvernement québécois (« Les années 80 [étant] celles de la mise en œuvre d'une action distincte et spécifique du Québec en matière d'immigration¹⁴ »), soit *La Politique québécoise du développement culturel* de 1978, *Autant de façons d'être Québécois : plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles* de 1981; et *Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990. En effet, la société québécoise se transformant rapidement et l'immigration devenant nécessaire à son avenir, le gouvernement se devait de gérer la diversité et les conséquences du pluralisme culturel pour un Québec francophone en développant, « par l'entremise de politiques ciblées et de l'adaptation de ses institutions, [...] un modèle d'intégration qui reconnaîtrait et permettrait de mieux prendre en considération l'apport des minorités à la culture de tradition française¹⁵ ». Nous constaterons que les mêmes éléments discursifs se retrouvent dans ces documents de politique officielle et dans les sections consacrées aux écritures migrantes dans un échantillon de huit anthologies destinées aux étudiants du collégial publiées entre 1994 et 2008.

¹⁴ *Ibid.*, p. 27.

¹⁵ François Rocher *et al.*, *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 7.

L'étude de la représentation des écrivains migrants et de leurs œuvres dans ces anthologies s'avère en dernier lieu pertinente pour cibler ce que les institutions littéraire et scolaire ont choisi de retenir et de transmettre comme forme de savoir concernant les écritures migrantes. L'anthologie a joué et joue un rôle actif dans la consécration du mouvement des écritures migrantes et sa définition. L'anthologie, précise René Audet, « procède à un choix – obéit à un canon littéraire ou tente de le fonder –, se situant ainsi au cœur de la tension entre ses fonctions de musée et de manifeste¹⁶ ». Elle est « à la fois conservation d'un héritage littéraire et lieu d'un renouvellement du canon et de la proclamation de "l'existence d'une littérature *autre*"¹⁷ ». Nous verrons que par l'entremise des anthologies, les institutions littéraire et scolaire reproduisent le discours politique au sujet de l'immigrant, et que la désignation spécifique et la reconnaissance des écritures migrantes suivent de façon cohérente le modèle d'intégration interculturel proposé par le gouvernement québécois. La construction de la notion d'écriture migrante, valorisant l'apport des écrivains d'origine étrangère à la littérature québécoise, obéit également à l'esprit d'un discours politique visant une plus grande reconnaissance des apports des membres des communautés culturelles à leur société d'accueil.

¹⁶ René Audet, *Des textes à l'œuvre. La lecture du recueil de nouvelles*, p. 24.

¹⁷ *Ibid.* L'expression « l'existence d'une littérature autre » est d'Emmanuel Fraisse, *Les Anthologies en France*, p. 8.

I. Cadre critique et théorique

Le discours social

Le succès des écritures migrantes dans l'institution littéraire « ne se réduit sans doute pas à la seule présence d'écrivains d'origine étrangère – deux décennies plus tôt, ni Michel van Schendel, ni Jacques Folch-Ribas, ni Juan Garcia n'ont été identifiés comme migrants¹⁸ ». Divers facteurs expliquent, selon les auteurs de la récente *Histoire de la littérature québécoise*, l'éclosion et la reconnaissance des écritures migrantes : celles-ci s'inscrivent dans un contexte de migrations planétaires accrues, se situent dans le sillon des mouvements critiques de la postmodernité, de l'hybridité et du métissage culturel. Elles représentent un dépassement bienvenu de la littérature nationale/nationaliste, présentent des traits esthétiques qui rappellent ceux des écrivains nés au Québec (par exemple, le sentiment de l'exil, la difficulté à habiter le territoire, la condition minoritaire, une narration éclatée et la réinterprétation des genres) et reprennent la problématique identitaire¹⁹. Le féminisme a également permis la reconnaissance des écritures migrantes, puisqu'il a eu « un rôle heuristique essentiel : il a ouvert la voie à l'exploration historique et conceptuelle de la différence de tout ordre²⁰ ». Ajoutons à ces justifications la relation qui s'établit entre la reconnaissance des écritures migrantes dans le champ littéraire et la reconnaissance des apports des immigrants et de leurs descendants dans la sphère politique pendant la décennie 1980. Notre hypothèse cible en d'autres mots l'interconnexion observable entre les discours littéraire et politique au sujet de l'immigrant. Rien d'étonnant peut-être à une telle interdiscursivité, Sherry Simon soulignant que « [l]es dimensions politiques des rapports

¹⁸ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, p. 562.

¹⁹ *Ibid.*, p. 561-562.

²⁰ Sherry Simon, « Espaces incertains de la culture », p. 18.

entre culture, roman et nation constituent en quelque sorte la toile de fond permanente de l'histoire de la critique québécoise²¹ ».

Selon Marc Angenot, théoricien du discours social, la littérature ne peut pas être considérée comme un champ étanche et auto-suffisant : elle apparaît plutôt subordonnée à d'autres institutions²². Il s'avère pertinent d'étudier « the interdiscursive connections between the literary and the political. Scientific and journalistic discourses should be thoroughly investigated so that the literary function will be identified in its historical relativity as a function of the whole cultural economy²³ ». Le texte littéraire doit ainsi être lu comme étant « "immergé" dans le discours social qui lui est contemporain²⁴ ». En effet, Marc Angenot retient de Bakhtine

l'idée d'une interaction généralisée, d'une interdiscursivité globale. Les ensembles individuels, les genres et les discours ne forment pas des complexes imperméables les uns aux autres. Les énoncés ne sont pas à traiter comme des monades, mais comme des « maillons » de chaînes dialogiques; ils ne se suffisent pas à eux-mêmes, ils sont les reflets les uns des autres, ils sont pleins d'échos et de rappels, pénétrés des visions du monde, tendances et théories de l'époque²⁵.

Le discours social doit ainsi être appréhendé au singulier plutôt qu'au pluriel, puisqu'il

n'est pas une juxtaposition de formations discursives autonomes, refermées sur leurs traditions propres, mais un espace d'interactions où des impositions de thèmes interdiscursifs et de « formes » viennent apporter au *Zeitgeist* une sorte d'unification organique, fixer entropiquement les limites de l'argumentable, du narrable, du scriptible²⁶.

²¹ *Ibid.*, p. 43.

²² Marc Angenot, « Social Discourse Analysis : Outlines of a research project », p. 213-214.

²³ *Ibid.*, p. 212-213. Voir également Marc Angenot, « Intertextualité, interdiscursivité, discours social », p. 105 et p. 108.

²⁴ Marc Angenot, « Littérature et discours social, la fonction interdiscursive des formes littéraires : hypothèses de recherche », p. 99.

²⁵ Marc Angenot, *Théorie du discours social : notions de topographie des discours et de coupures cognitives*, p. 10.

²⁶ *Ibid.*, p. 7.

Marc Angenot précise qu'«un trafic plus ou moins occulté fait circuler les paradigmes majeurs d'une hégémonie donnée²⁷ » dans les divers champs discursifs du discours social. L'hégémonie désigne « ce qui viendrait surdéterminer à tout moment la logique et le fonctionnement de tous les secteurs discursifs²⁸ » d'une société; ce sont « des récurrences, des manières de connaître et de signifier le connu qui sont le propre de cet état de société et qui transcendent la division des discours²⁹ ». La logique de l'hégémonie dans l'ordre doxique, « c'est le consensus, le sens commun, l'opinion publique, l'esprit civique, les valeurs nationales. Le discours social produit une certaine interprétation commune de la conjoncture³⁰ ». L'idéologie dominante est quant à elle « la doctrine, la représentation des valeurs nationales et le langage d'action qui émanent de l'appareil d'État³¹ », l'école et l'administration publique constituant des appareils idéologiques de premier rang.

Le discours social contemporain est habituellement associé au pluralisme, un pluralisme qui ne se laisse pas aisément synthétiser. De même, la littérature québécoise d'après 1980 se traduit par un certain éclatement. Contrairement aux périodes antérieures, il s'avère désormais difficile de la décrire en termes de catégories et de courants³². Entre les domaines culturels et le domaine politique, l'écart semble également plus grand qu'avant. Si la littérature de la Révolution tranquille a été immédiatement lue en regard d'injonctions politiques, on retient la dépolitisation et l'intimisme de la littérature post-référendaire. Or le discours littéraire contemporain n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on ne l'a dit du discours politique. Pour l'illustrer, nous nous pencherons dans cette étude sur un

²⁷ *Ibid.*, p. 11.

²⁸ Marc Angenot, « Littérature et discours social, la fonction interdiscursive des formes littéraires : hypothèses de recherche », p. 104.

²⁹ Marc Angenot, *Théorie du discours social : notions de topographie des discours et de coupures cognitives*, p. 12-13.

³⁰ *Ibid.*, p. 15.

³¹ Marc Angenot, *1889 : un état du discours social*, p. 110.

³² Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, p. 535.

phénomène particulièrement révélateur, soit la connexion entre le discours politique (la politique gouvernementale en matière d'intégration des immigrants et d'aménagement de la diversité et les directives émanant du ministère de l'Éducation en matière de pluralisme à l'école) et le discours littéraire (le discours des anthologies littéraires de niveau collégial au sujet de l'écriture migrante et, de façon plus générale, la reconnaissance des écritures migrantes par l'institution littéraire). Ces deux secteurs discursifs associent l'immigration/l'écriture migrante à une nouvelle image du Québec, société ouverte et pluraliste; les représentent comme un apport enrichissant pour la société et la littérature québécoise; désignent et valorisent l'altérité dans l'esprit de l'interculturalisme et de l'éducation interculturelle. Pour appliquer au contexte plus large des écritures migrantes les mots d'Émile Ollivier, qui ciblait la situation particulière des écrivains haïtiens de la diaspora : « Ce qui se passe en littérature est un peu la réplique symétrique de ce qui se déroule à un niveau plus large : le champ politique³³ ». Les institutions littéraire et scolaire reproduisent dans ce cas le discours politique plutôt que de le questionner ou de s'en distancer³⁴.

Cette interdiscursivité s'inscrit dans un contexte où le Québec tente de promouvoir un discours social unifié en matière d'immigration. En effet, le rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (la commission Bouchard-Taylor) précise que depuis quelques décennies, « une identité collective vraiment inclusive est en formation au Québec³⁵ », et que ce dernier « est engagé

³³ Émile Ollivier interviewé par Jean Jonassaint, *Le Pouvoir des mots – les maux du pouvoir*, p. 82.

³⁴ Marc Angenot précise que le texte littéraire peut soit concourir « à renforcer l'entropie doxique, soit à questionner l'ordre des discours, en le disloquant, en le "déconstruisant" » (« Littérature et discours social, la fonction interdiscursive des formes littéraires : hypothèses de recherche », p. 104). Voir également Régine Robin et Marc Angenot, « L'inscription du discours social dans le texte littéraire », p. 70-71. Nous ciblons quant à nous le discours de l'institution littéraire plutôt que celui du texte littéraire.

³⁵ Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, p. 124.

dans une période de transition amenée par la volonté d'intégrer la diversité dans les normes et les comportements collectifs³⁶ ». En matière d'immigration, il insiste d'ailleurs sur « la nécessité d'une approche et d'un discours communs³⁷ ». Il recommande que l'Assemblée nationale donne une définition formelle de l'interculturalisme, la politique d'intégration québécoise, de manière notamment à « fournir[] à tous les acteurs collectifs un même guide, un même repère³⁸ ». Il justifie la nécessité d'un discours commun en énumérant différents facteurs sociologiques qui favorisent la cohésion sociale. Le rapport précise notamment qu'

[i]l est utile qu'une société réalise un consensus autour d'horizons, d'orientations fondamentales, de repères dont se nourrit l'imaginaire collectif. Ce fondement symbolique contribue à fortifier les identités individuelles et à réduire l'insécurité collective, source d'anomie³⁹.

Nous verrons qu'un véritable consensus social s'instaure en matière d'immigration dans les champs littéraire et politique. Les discours littéraire et politique participent peut-être à l'hégémonie, ou plutôt à l'idéologie dominante de la tolérance, officialisée dans les politiques gouvernementales et soutenue par l'appareil scolaire. Marc Angenot qualifie en effet « *l'Ouverture à l'Autre*, avec les majuscules de rigueur » de « nouvelle religion civique⁴⁰ ». Le discours contemporain « fait de la tolérance aux Autres, à la Culture de l'Autre, à son ineffable Différence une vertu, la vertu par excellence qui sera enseignée aux générations nouvelles – dès la garderie⁴¹ » tandis que la tolérance obligatoire devient métamorphose morale: il s'agit d'accepter l'Autre. L'intégration des écritures migrantes représente en

³⁶ *Ibid.*, p. 42.

³⁷ *Ibid.*, p. 40.

³⁸ *Ibid.*, p. 129.

³⁹ *Ibid.*, p. 114.

⁴⁰ Marc Angenot, « La tolérance est-elle une vertu civique? Quelques notes sur la conjoncture actuelle et sur l'idée de tolérance », p. 24.

⁴¹ *Ibid.*, p. 24. Marc Angenot aborde le concept de tolérance de façon critique. Il dénonce de façon acerbe un tolérantisme qui impliquerait l'autocensure, l'obligation de faire taire le jugement critique et de se montrer tolérant en contexte de non-réciprocité de l'attitude tolérante. Voir *Ibid.*, p. 27-28, p. 30, p. 36.

quelque sorte la mise en pratique d'un programme qui vise l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants et l'ouverture de la population à leur égard. Plus que jamais peut-être, le discours de l'institution littéraire apparaît subordonné à son cousin politique. Et ce, même si, nous le verrons, les « écritures migrantes » étaient initialement et idéalement appelées à dépasser la notion d'un simple corpus d'écrits défini par l'origine des écrivains pour cibler une esthétique littéraire.

L'anthologie

L'anthologie est une collection de plusieurs textes écrits par des auteurs différents et réunis par un anthologiste qui agit comme un compilateur, un critique⁴². Elle contribue à former un canon littéraire, notamment en contexte scolaire⁴³. Les anthologies littéraires scolaires relèvent de deux institutions : l'institution littéraire et l'institution scolaire⁴⁴. L'enseignement de la littérature, selon Jacques Dubois, illustre en effet l'interdépendance de l'institution scolaire et de l'institution des lettres, leur conjonction fonctionnelle ou leur intersection⁴⁵. L'école, par le biais de ses manuels notamment, intègre définitivement l'œuvre à l'institution littéraire tout en garantissant sa conservation⁴⁶. En plus de légitimer les œuvres, elle fixe un « bon usage » de la littérature et « oriente définitivement la forme instituée du champ littéraire vers un ensemble de normes⁴⁷ ». Le canon proposé par les anthologies aide quant à lui à définir une littérature et une culture nationales, une identité

⁴² René Audet, *Des textes à l'œuvre. La lecture du recueil de nouvelles*, p. 25-26.

⁴³ Jeffrey R. Di Leo, « Analyzing Anthologies », p. 2. Voir également Lynn Z. Bloom, « Once More to the Essay: the Essay Canon and Textbook Anthologies », p. 20; Barbara Mujica, « Teaching Literature: Canon, Controversy and the Literary Anthology », p. 204.

⁴⁴ Clément Moisan, *L'Histoire littéraire*, p. 94. Selon lui, le discours des manuels d'histoire de la littérature « pris comme un ensemble permet de voir se constituer un système discursif dont les éléments sont en relation avec les rouages institutionnels : scolaire et littéraire ».

⁴⁵ Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*, p. 35, p. 98 et p. 102.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 87.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 99.

collective⁴⁸. L'anthologie scolaire joue donc un rôle de définition, de consécration et de conservation des œuvres dans l'institution littéraire. Cependant, l'anthologie n'est pas un instrument neutre : Emmanuel Fraisse souligne que « reflétant et fixant des canons, l'anthologie est nécessairement une définition et une interprétation de la littérature⁴⁹ ». En ce sens, comme le rappelle l'auteur américain Paul Auster: « One must resist the notion of treating an anthology as the last word on its subject⁵⁰ ». Ce n'est que depuis quelques années, et ce, principalement dans le monde anglo-saxon, qu'on commence à s'intéresser aux choix qui motivent la formation des anthologies⁵¹.

L'anthologie demeure le reflet d'une époque, d'une société et de certaines valeurs. Elle est « miroir de son temps⁵² ». Elle peut être organisée selon une visée politique ou idéologique : « Anthologies transmit ideology: editors have aesthetic and political agendas⁵³ ». Si les visées d'une anthologie « are often masked by claims of neutrality or universal value⁵⁴ », l'éditeur de la *Heath Anthology of American Literature* confirme quant à lui le caractère « deeply political⁵⁵ » de son entreprise. Ayant inclus dans son anthologie de nombreux auteurs membres de groupes ethniques minoritaires, il reconnaît : « our project was social change : by altering which American literary texts were seen as important [...] [w]e hoped to change what people saw as significant in the wider

⁴⁸ Barbara Mujica, « Teaching Literature: Canon, Controversy, and the Literary Anthology », p. 204; Emmanuel Fraisse, « L'invention d'une littérature scolaire, les manuels de morceaux choisis de 1872 à 1923 », p. 107; Clément Moisan, *L'Histoire littéraire*, p. 95.

⁴⁹ Emmanuel Fraisse, *Les Anthologies en France*, p. 12.

⁵⁰ Paul Auster cité par Jeffrey R. Di Leo, *On Anthologies : Politics and Pedagogy*, p. 2.

⁵¹ Par exemple, l'étude *On Anthologies : Politics and Pedagogy* de Jeffrey R. Di Leo réunit des textes écrits par des éditeurs d'anthologies qui abordent des questions d'ordre pratique, politique, économique et culturel, afin de mieux comprendre les choix qui motivent la formation des anthologies scolaires.

⁵² Emmanuel Fraisse, *Les Anthologies en France*, p. 275. Voir aussi Rony Lacey, «The Anthology Problem, A Publisher's View», p. 337: « every anthology is a product of its age ».

⁵³ Amanda Gailey, « How Anthologists Made Dickinson a Tolerable American Women Writer », p. 62.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Paul Lauter, «Taking Anthologies Seriously », p. 29.

society⁵⁶ ». Les anthologies correspondent ainsi aux préoccupations de sociétés particulières à des époques données: « All successful anthologies respond to shifting currents in the society in which they appear and in time contribute to the ongoing shaping of those currents⁵⁷ ». Aux États-Unis, la composition des anthologies scolaires s'est ainsi transformée selon l'agenda des grands mouvements sociaux: par exemple, le multiculturalisme, de 1995 à aujourd'hui, entraîne l'inclusion de textes écrits par des membres de minorités visibles⁵⁸. Nous montrerons quant à nous que l'inclusion des écrivains migrants dans les anthologies scolaires, ancrée dans un contexte socio-historique donné, correspond à un désir de la société québécoise de promouvoir un certain discours face aux immigrants.

L'anthologie se fait aussi souvent l'écho de la critique littéraire, tant par sa composition que par son discours sur les auteurs et les œuvres. Joseph Csicsila souligne que « evidence indicates that the selection of authors and literary materials by anthology editors, today as in the past, is governed far more by prevailing trends in academic criticism than by personal biases⁵⁹ ». Daniel Chartier note à ce propos que la critique dans la période suivant la parution d'une œuvre (surtout d'un roman) produit un discours dominant unifié qui permet l'entrée de l'œuvre dans l'histoire littéraire et sera ensuite « repris par les historiens littéraires comme le serait le compte rendu d'un honnête procès⁶⁰ ». Nous verrons cependant que le discours tenu par les anthologies sur les écrivains migrants et leurs œuvres

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ David Damrosch, «The Mirror and the Window: Reflections on Anthology Construction», p. 208.

⁵⁸ Lynn Z. Bloom, « Once More to the Essay: The Essay Canon and Textbook Anthologies », p. 29.

⁵⁹ Joseph Csicsila, *Canons by Consensus: Critical Trends and American Literature Anthologies*, p. xix-xx. Selon lui, les anthologies de littérature américaine de niveau collégial se seraient développées, au XX^e siècle, en trois phases, correspondant au mouvement critique dominant de chaque époque: l'historiographie (1919-1946); le « New Criticism » (1947-1960); et le multiculturalisme (1967 à aujourd'hui) (p.xx).

⁶⁰ Daniel Chartier, *L'Émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années trente*, p. 283.

réduit la portée de la définition des écritures migrantes véhiculée par la critique québécoise au lendemain de leur avènement.

Si l'anthologie n'est pas un instrument neutre, c'est aussi qu'elle raconte sa version du sujet traité. Elle est par nature un classement et un traitement, « d'aucuns diraient une manipulation – du littéraire⁶¹ ». L'école, à travers ses anthologies, « aboutit à fixer un bon usage, une bonne image de la littérature⁶² ». En effet, « ce qu'on enseigne n'est plus l'œuvre mais la façon de la traiter, de la lire et surtout le sens et la valeur de la démarche adoptée⁶³ ». En choisissant seulement certaines œuvres d'un auteur, ou certains extraits de ces œuvres, l'anthologie représente les auteurs et les œuvres d'une certaine façon⁶⁴. En contexte scolaire, souligne ainsi Pierre Bourdieu, les manuels tendent à réduire certaines œuvres « à quelques mots clés, quelques citations obligées⁶⁵ ». La juxtaposition des extraits peut aussi influencer le lecteur. Ngal, qui étudie une anthologie dont le but est de démontrer qu'il existe une poésie nationale béninoise, souligne : « En juxtaposant, ou en greffant les textes les uns par rapport aux autres, l'auteur leur donne un relief, un sens que certains n'avaient peut-être pas dans leur contexte d'origine⁶⁶ ». Nous verrons que les œuvres et extraits sélectionnés dans les anthologies pour représenter les écritures migrantes ne retiennent principalement qu'un aspect de ces œuvres, soit la réalité de l'immigration qu'elles illustrent.

⁶¹ Emmanuel Fraisse, *Les Anthologies en France*, p. 129.

⁶² Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature*, p. 149.

⁶³ Clément Moisan, *L'Histoire littéraire*, p. 6.

⁶⁴ Voir par exemple Emmanuel Fraisse, « L'invention d'une littérature scolaire, les manuels de morceaux choisis de 1872 à 1923 », p. 106 : « Zola, c'est le travail des moissons et, après 1900, la mine; Flaubert, la noce normande ou les lions crucifiés de Salambo; Maupassant, un maître du document, spécialiste des mœurs des Normands ou des Arabes ».

⁶⁵ Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, p. 500 [ci-après *Les Règles de l'art*].

⁶⁶ Georges M. Ngal, « La critique et les anthologies littéraires nationales », p. 333.

Il faut de plus être attentif aux éléments du paratexte, tel que défini par Gérard Genette⁶⁷, qui orientent la lecture d'un extrait. En effet, le paratexte ne constitue pas seulement un mode de présentation statique du texte : il s'agit d'une grammaire qui propose un encadrement de lecture. L'appareil éditorial constitue déjà « une lecture du texte, une production de sens⁶⁸ ». L'anthologiste est l'auteur du paratexte, « texte enveloppant qui offre un complément de sens en dehors des ouvrages anthologisés, "seuil" entre elles et les lecteurs⁶⁹ ». Clément Moisan souligne ainsi que la biographie précède souvent l'œuvre et le commentaire, dans une relation de causalité : « la vie détermine l'œuvre et justifie d'avance les jugements portés sur elle⁷⁰ ». Les « headnotes », ou petites notes précédant les extraits, se veulent impartiales : elles paraissent transmettre ce qui est « common knowledge to the specialist⁷¹ ». Mais « it is clear that the headnote is an ideological form⁷² »; elle est « hegemonic », « normative⁷³ ». Ces textes risquent, en préparant à la lecture, d'enfermer le texte dans une interprétation donnée.

Dans cette étude, nous avons consulté huit anthologies : sept sont spécifiquement destinées aux étudiants québécois de niveau collégial, et une s'adresse aux étudiants universitaires français. Quatre ont été publiées entre 1994 et 1997⁷⁴, et quatre autres en

⁶⁷ Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, p. 9. Pour Genette, le paratexte comprend les : « titre, sous-titre, intertitres; préfaces, postfaces, avertissements, avant-propos, etc.; notes marginales, infrapaginales, terminales; épigraphes; illustrations; prière d'insérer, bande, jaquette, et bien d'autres types de signaux accessoires, autographes ou allographes, qui procurent au texte un entourage (variable) et parfois un commentaire, officiel ou officieux [...] ».

⁶⁸ Dominique Garand, « La politique éditoriale comme contrat de lecture », p. 8.

⁶⁹ René Audet, *Des textes à l'œuvre. La lecture du recueil de nouvelles*, p. 26.

⁷⁰ Clément Moisan, *L'Histoire littéraire*, p. 122.

⁷¹ Vincent B. Leitch, « On Anthology Headnotes », p. 179.

⁷² *Ibid.*, p. 178.

⁷³ *Ibid.*, p. 179.

⁷⁴ Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La littérature du Québec* Paris, Édicef/Aupelf, 1994. (Coll. « Histoire littéraire de la francophonie »); Heinz Weinmann et Roger Chamberland, *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, Montréal, Hurtubise HMH, 1996; Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel CEC, 1996; Christian Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, Ville Mont-Royal, Décarie éditeur, 1997.

2007 et 2008⁷⁵ (pour les fins de ce travail, nous comptons l'anthologie de Michel Laurin et Michel Forest et sa troisième réédition, onze ans plus tard, comme deux anthologies distinctes). Cet écart d'environ dix années entre les premier et deuxième groupes nous permettra d'observer, le cas échéant, l'évolution du traitement du corpus des écrivains migrants. L'année 1994 correspond par ailleurs à l'année de la réforme de l'enseignement du français au niveau collégial, et donc au début de la publication systématique d'anthologies littéraires destinées aux cégépiens⁷⁶. Nous tâcherons de voir quelle définition des écritures migrantes propose notre corpus d'anthologies. Pour ce, nous examinerons comment ces anthologies classifient les auteurs d'origine étrangère et comment elles caractérisent ceux-ci dans les textes introductifs de chapitre ainsi que dans les biographies et les notes précédant les extraits. Nous étudierons aussi certains extraits sélectionnés dans la mesure où ceux-ci illustrent le point de vue idéologique de l'anthologie. Mais auparavant, nous verrons ce que les « écritures migrantes » désignaient lors de l'éclosion de ce concept pendant la deuxième moitié de la décennie 1980, et de manière plus générale, l'engouement suscité par les écritures migrantes et les questions d'ordre ethnique pendant cette période.

⁷⁵ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, 3^e édition, Anjou, Éditions CEC, 2007; Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, Saint-Laurent, ERPI, 2007; André Turcotte (dir.), *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui*, Mont-Royal, Thomson – Groupe Modulo, 2007; Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Beauchemin, 2008.

⁷⁶ Clément Moisan et Renate Hildebrand, *Ces étrangers du dedans*, p. 280-281.

II. L'émergence du concept d'« écritures migrantes »

Le discours de l'hétérogène est omniprésent pendant la décennie 1980 :

On ne saurait le réduire à un effet de mode, tellement il se dit de partout. Il est le lieu de croisements de différents discours : ethnicité et féminisme, postmodernité et questionnement identitaire, etc. Il s'énonce de différents lieux intellectuels, idéologiques, de diverses appartenances à la réalité québécoise. Il est le fait des « groupes ethniques » comme des « Québécois de vieille souche ». Il s'articule à l'intérieur de divers courants de pensée⁷⁷.

La notion d'« écritures migrantes » émerge, en 1987, au cœur de ce discours de l'hétérogène, à un moment où les communautés culturelles jouissent d'un intérêt grandissant: « [s]'il est un sujet qui marque les années quatre-vingt, c'est bien en effet la question ethnique⁷⁸ ». Au début de la décennie, Gary Caldwell souligne, dans un ouvrage qu'il consacre aux études ethniques au Québec, qu'il n'existe pas « de tradition de recherche dans ce domaine avant 1982. [...] En effet, dans la représentation intellectuelle que la société québécoise se fait d'elle-même, la question ethnique vient à peine d'émerger⁷⁹ ». Pourtant, en 1984, l'auteur est d'avis qu'un champ de recherche spécifique aux études ethniques est effectivement en émergence, évoquant à l'appui des numéros de revues thématiques et diverses monographies consacrées aux communautés ethnoculturelles ainsi que la nouvelle rhétorique d'ouverture et d'intégration trouvée dans les politiques gouvernementales, notamment en matière d'éducation⁸⁰. C'est dire l'engouement qu'a suscité la question de l'immigration et des communautés culturelles au début de la décennie 1980, et la vitesse à laquelle s'est développé l'intérêt porté à la question ethnique. Nombreux sont les critiques de l'époque qui reconnaissent le caractère nouveau du débat

⁷⁷ Pierre L'Hérault, « Pour une cartographie de l'hétérogène : dérives identitaires des années 1980 », p. 105.

⁷⁸ Nathalie Fredette, « Introduction », p. 69.

⁷⁹ Gary Caldwell, *Les études ethniques au Québec*, p. 14. (1983)

⁸⁰ Gary Caldwell, « Présentation », p. 335.

entourant ces questions. Pierre Anctil manifeste ainsi, en 1984, dans un ouvrage consacré aux Juifs du Québec, sa « volonté de mieux faire connaître ce qui constitue – à nos yeux – une mutation profonde de la société québécoise : à savoir le fait que les communautés ethno-culturelles du Québec sont devenues un enjeu fondamental pour cette même société⁸¹ ». Pour Pierre L'Hérault, « c'est sans doute moins le paysage qui a changé que le regard qui le saisit⁸² ». Ainsi, l'interculturalité n'est pas un phénomène nouveau : « [c]e qui est nouveau, c'est qu'elle est avouée et perçue comme positive⁸³ ». De même en est-il du mouvement vers la différence : la nouveauté consiste en « la généralisation du questionnement auquel il donne lieu⁸⁴ ». Ces constatations trouvent écho dans le domaine littéraire. Sherry Simon et David Leahy soulignent ainsi que des auteurs d'origines diverses écrivaient au Québec avant 1980. Cependant, « [l]a nouveauté consiste en la

⁸¹ Pierre Anctil, *Juifs et réalités juives au Québec*, p. 7. Voir également Émile Ollivier, « Quatre thèses sur la transculturation » (1984), p. 79 : « La question de l'insertion des immigrés au Québec est une thématique nouvelle qui jusqu'à récemment était sinon inconnue, du moins malconnue de la société québécoise qui les a accueillis »; Sherry Simon, « Regard neuf sur les ethnies » (1983), p. 10: le « nouvel intérêt dont font l'objet les "communautés culturelles" du Québec »; Institut québécois de recherche sur la culture, *Migrations et communautés culturelles* (1984), p. 9 : « il faut bien poser le problème de l'intégration culturelle des nouveaux arrivants [...]. Cette analyse des rapports interculturels au Québec est à peine ébauchée »; Sherry Simon, « Écrire la différence. La perspective minoritaire » (1984), p. 458 : « Si la conscience de soi des communautés ethniques au Québec a toujours été très développée, la majorité québécoise n'a pas pour autant, avant le boom tout récent, fait de ces communautés ou de leurs productions un objet d'études »; Yvan Lamonde et Gary Caldwell, « Les contraintes, les possibles », p. 45 : « L'immigration [...] de périphérique qu'elle était, elle est devenue centrale ». Voir également, dans la décennie 1990, Benoît Melançon, *La Littérature montréalaise des communautés culturelles* (1990), p. 1 : « La présence des communautés culturelles à Montréal [...] est devenue depuis quelques années un sujet de discussions dans la société »; Daniel Latouche, *Le Bazar. Des anciens Canadiens aux nouveaux Québécois* (1990), p. 85 : « assistons-nous présentement, au Québec, à l'émergence du pluralisme ethnique et culturel comme enjeu politique important? [...] Le débat autour du pluralisme culturel et de ses conditions d'émergence et d'appropriation n'en est encore qu'à ses débuts »; et J.-M. Lacroix et Fulvio Caccia, « Introduction » dans *Sous le signe du phénix : entretiens avec 15 créateurs italo-québécois* (1994), p. 12.

⁸² Pierre L'Hérault, « Le "métissage" culturel » (1985), p. 15.

⁸³ *Ibid.*, p. 16.

⁸⁴ *Ibid.*

reconnaissance de la part de la critique de la pluralité culturelle de l'écriture québécoise⁸⁵ ». Ces critiques ciblent 1983 comme année clé de cette prise de conscience.

En effet, en 1983, Gary Caldwell présente *Les Études ethniques au Québec*, un bilan critique des travaux publiés sur le fait ethnique qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche sur les communautés culturelles initié par l'Institut québécois de recherche sur la culture à partir de 1980⁸⁶. La même année, Fulvio Caccia et Antonio D'Alfonso publient un recueil, *Quêtes. Textes d'auteurs italo-québécois*, comprenant des extraits d'œuvres d'auteurs « n'ayant de commun que leur origine italienne [...] ». Dans le Québec actuel cette gageure devient nécessité. À l'heure où les nationalismes changent, il est naturel que ceux qui n'ont encore jamais exercé la parole, la prennent⁸⁷ ». Comme le souligne Fulvio Caccia dans *Sous le signe du phénix : entretiens avec 15 créateurs italo-québécois* (1985), ouvrage qui se veut le second volet de l'anthologie *Quêtes*, les pièces *Gens du silence* et *Addolorata* de Marco Micone, « créées en 1983 par la troupe La Manufacture, marquent l'avènement de la parole immigrante sur scène⁸⁸ ». Fulvio Caccia exhorte les créateurs d'origine italienne à exprimer la dimension immigrante de leur vécu ainsi que leur « culture immigrée⁸⁹ », forme de culture subalterne et dominée. Fulvio Caccia et Lamberto Tassinari créent également, en 1983, la revue *Vice versa*, qui présente des textes en langues française, anglaise et italienne et promeut l'idée de « transculture ». La revue *Spirale* consacre quant à elle un dossier spécial aux minorités du Québec, pour lequel Sherry Simon fournit plusieurs articles. Celle-ci avance que si l'on peut parler d'une importante production littéraire juive

⁸⁵ Sherry Simon et David Leahy, « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique », p. 389. Maximilien Laroche, dans « Essais : les Néo-Québécois », précise parallèlement qu'il ne suffit pas que de nouveaux joueurs néo-québécois soient présents : encore faut-il qu'il y ait « acceptation des nouvelles règles du jeu ». (p. 624)

⁸⁶ Gary Caldwell, *Les Études ethniques au Québec*, p. 9.

⁸⁷ Fulvio Caccia et Antonio D'Alfonso, « Introduction » dans *Quêtes. Textes d'auteurs italo-québécois*, p. 9.

⁸⁸ Fulvio Caccia, « Marco Micone. La parole immigrée », p. 260.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 263. Voir aussi p. 271.

de langue anglaise à Montréal des années 1950 aux années 1970, celle-ci s'affiliant à la littérature canadienne-anglaise, des auteurs d'origines diverses prennent désormais la plume en français⁹⁰. Sherry Simon souligne que « [r]ares, jusqu'ici, ont été les tentatives pour élaborer une pensée sur les différents lieux d'origine de la production culturelle au Québec⁹¹ » et appelle un recensement des créations des communautés culturelles. Elle dit également des « Interculturelles », une semaine d'activités organisée par l'Union des écrivains québécois en mars 1982, qu'elles mirent « pour la première fois au centre de la scène la question du rapport des minorités à la majorité québécoise⁹² ». L'année 1983 illustre ainsi, sans aucun doute, la volonté nouvelle des écrivains d'origine étrangère de faire entendre leur voix particulière, et en contrepartie, l'intérêt grandissant porté par la société aux questions dites « ethniques ». L'étude de questions liées aux communautés culturelles, tant générales que littéraires, demeure une préoccupation constante pendant la décennie qui voit émerger les écritures dites « migrantes » et pendant les années 1990.

Diverses recherches bibliographiques menées au début de la décennie 1990, en plus de démontrer le désir de cartographier ce qui constituait un nouveau domaine d'études à l'époque, nous aident à retracer la production critique sur le fait ethnique ayant entouré l'émergence des « écritures migrantes ». Benoît Melançon fait paraître, en 1990, une bibliographie qui résume les recherches menées sur la présence de Montréal dans la

⁹⁰ Sherry Simon, « Écriture et minorités au Québec », p. 7. Voir également Sherry Simon, « Écrire la différence. La perspective minoritaire », p. 458 : « Pourvoir parler d'une écriture des minorités au Québec en langue française est chose relativement nouvelle. Jusqu'à très récemment, les écrivains non canadiens-français (immigrants autant qu'anglo-canadiens) choisissaient d'écrire presque exclusivement en anglais dans une perspective canadienne. Cette situation est actuellement en train de changer. Il se crée au Québec une littérature qui exprime la réalité des minorités à l'intérieur du contexte québécois »; Sherry Simon et David Leahy, « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique », p. 390; Sherry Simon, « La culture en question », p. 54; Pierre Anctil, « Les écrivains juifs de Montréal », p. 199; Susan Ireland et Patrice J. Proulx, Introduction », p. 2.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*

littérature des communautés culturelles, des travaux en sciences humaines concernant les communautés culturelles et des recueils de témoignages de membres de communautés culturelles⁹³. Sherry Simon et David Leahy qualifient le travail de Melançon de « premier effort de synthèse de la recherche portant sur la littérature des communautés culturelles⁹⁴ ». Ces deux critiques, dans une bibliographie sélective utile pour qui s'intéresse à l'écriture migrante, répertorient quant à eux des études et articles généraux portant sur les communautés culturelles, et des travaux de critique littéraire consacrés à l'écriture ethnique⁹⁵. Pendant la décennie 1980, plusieurs ouvrages sont en effet destinés à faire connaître aux Québécois diverses communautés culturelles. Pierre Ancil publie *Juifs et réalités juives au Québec* (1984), un ouvrage s'inscrivant dans l'objectif de « rendre plus accessibles aux francophones l'histoire et la sociologie des différentes communautés ethno-culturelles du Québec⁹⁶ ». Dans *Le Devoir, les Juifs et l'immigration, de Bourassa à Laurendeau* (1988), Pierre Ancil étudie l'attitude du Québec francophone à l'égard de l'immigration tout en souhaitant que sa recherche soit complétée par d'autres chercheurs s'intéressant aussi à la question ethnique à Montréal. Fruit d'une « rencontre interculturelle⁹⁷ » entre Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune*, un livre adressé « d'abord aux Québécois français⁹⁸ », souligne que le dialogue entre Québécois de toutes cultures ne sera possible que dans la mesure où l'on connaîtra mieux l'autre. Les auteurs sont d'avis qu'une ère nouvelle se caractérisant par l'ouverture des Québécois au pluralisme religieux, ethnique et culturel a remplacé

⁹³ Benoît Melançon, *La Littérature montréalaise des communautés culturelles. Prolégomènes et bibliographie*, p. 11.

⁹⁴ Sherry Simon et David Leahy, « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique », p. 392.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 402-409.

⁹⁶ Pierre Ancil, « Avant-propos » dans *Juifs et réalités juives au Québec*, p. 7.

⁹⁷ Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune*, p. XI.

⁹⁸ *Ibid.*, p. XIII.

l'insécurité, le repli pour la survivance et l'ethnocentrisme de jadis. La communauté juive habite désormais « une société plus ouverte où elle peut partager les richesses de ses traditions⁹⁹ », et l'on peut voir dans son refus de l'assimilation « la confiance implicite que le Québec, comme société d'accueil, entend respecter les différences de ses communautés ethnoculturelles¹⁰⁰ ». D'autres ouvrages visent également à faire connaître aux Québécois des artistes d'origine étrangère. Aux recueils susmentionnés *Quêtes* (1983) et *Sous le signe du phénix* (1985), rassemblant des textes ou entretiens avec des créateurs italo-québécois, s'ajoute le *Pouvoir des mots, les maux du pouvoir* de Jean Jonassaint (1986), ouvrage présentant des entretiens avec des romanciers haïtiens en exil, notamment au Québec. Parallèlement, paraissaient la télésérie « Planète » consacrée aux minorités culturelles à Radio-Québec au début des années 1980; « Portrait » (1984), une série de fascicules publiés par le Gouvernement du Québec et visant à présenter diverses communautés culturelles; et une fiction documentaire sur les Italiens de Montréal, *Caffè Italia* (1985), « one of the first films to directly address the new mixture of identities found in contemporary Quebec¹⁰¹ ».

Pendant les années 1980, plusieurs périodiques présentent également des numéros thématiques s'intéressant à l'immigration ou à la création chez les auteurs immigrants. Les articles du *Cahier de recherche sociologique* de septembre 1984 abordent des « Problèmes d'immigration », comme l'indique le titre du numéro, et proviennent de divers champs de recherche : ethnologie, sociologie, démographie. La même année, Pierre Anctil et Gary Caldwell préparent le numéro « Immigrants » de *Recherches sociographiques*, reflétant le

⁹⁹ *Ibid.*, p. 257.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. XIV.

¹⁰¹ Sherry Simon, « The Intimate Other: Representations of Cultural Diversity in Quebec Film and Video (1985-1995) », p. 52. Au sujet de la télésérie « Planète », voir Pierre Anctil, « L'actualité émigrante au petit écran. La série Planète à Radio-Québec » (1984). Au sujet de « Portrait », voir Richard Handler, *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, p. 179-181.

fait que la « question de l'immigration et de la place des communautés culturelles au sein de la société québécoise suscite depuis peu beaucoup d'intérêt dans les milieux intellectuels d'ici¹⁰² ». Le « Supplément : Québec 1986 » du *Magazine littéraire* (1986) souligne le cosmopolitisme de Montréal et de sa littérature, et présente un répertoire des auteurs québécois incluant Anne-Marie Alonzo et Marco Micone. Le discours de la revue, recoupant comme nous le verrons en section 3 le discours politique et le discours des anthologies de notre corpus, insiste sur l'« ouverture sur le monde¹⁰³ » de la nouvelle culture québécoise, la présence d'auteurs d'origines diverses à Montréal qui « entreprennent d'enrichir la culture québécoise¹⁰⁴ » et le regard nouveau, immigrant, la « distance critique, celle de l'étranger¹⁰⁵ » que ces derniers amènent. La revue *Possibles* consacre son numéro d'été 1988 au « Québec des différences : culture d'ici », avec entre autres des articles sur la convergence culturelle, le Québec multiethnique, l'éducation interculturelle, le racisme et des fictions de Marilù Malet, Anne-Marie Alonzo et Antonio D'Alfonso. Plusieurs articles soulignent l'enrichissement que représente l'apport des immigrants pour la société québécoise¹⁰⁶. Enthousiaste, Pierre Bertrand avance que le Québec a tout à gagner en s'ouvrant à la pluriethnicité puisqu'un peuple s'enrichit de ses différences, et que la province avait plus que besoin de ce changement¹⁰⁷. Le critique

¹⁰² Gary Caldwell, « Présentation », *Recherches sociographiques* (Immigrants, numéro préparé par Pierre Anctil et Gary Caldwell), vol. XXV, n° 3, p. 335.

¹⁰³ Jacques Godbout, « Une culture hors contrôle », p. 94.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 95. Voir également Clément Trudel, « Montréal la cosmopolite », p. 95 : « ces néo-Québécois ont enrichi la vie culturelle québécoise ».

¹⁰⁵ Jean-François Chassay, « Montréal comme roman », p. 98.

¹⁰⁶ Gabriel Gagnon, « Plaidoyer pour la convergence culturelle », p. 43; Pierre Bertrand, « Le Québec multiethnique », p. 72; Pascal Delgado, « Pour un Québec non raciste », p. 114.

¹⁰⁷ Pierre Bertrand, « Le Québec multiethnique », p. 68-69 et p. 72-73: les immigrants apportent « une étrangeté radieuse, une différence salutaire, qui embellit [...] la collectivité et le paysage québécois » (p. 72). L'auteur « ne peut s'empêcher de trouver le Québec multiethnique plus beau que le Québec monoethnique » (p. 72).

souligne que « [t]out ce qui nous est demandé est d'être sensible, ouvert, disponible¹⁰⁸ » à l'expérience immigrante. Dans son dossier « Autrement, le Québec : Conférences 1988-1989 », la revue *Paragraphes* (1989) propose quant à elle des articles consacrés à la notion de littérature mineure et à la transculture¹⁰⁹.

Les années 1980 voient également l'éclosion de plusieurs périodiques interculturels ayant joué un rôle central dans l'émergence des écritures migrantes¹¹⁰. Pierre L'Hérault souligne en effet que ces revues ont permis à l'hétérogène de s'implanter dans le champ discursif québécois pendant cette décennie¹¹¹. Les revues interculturelles furent notamment créées, rapportent leurs directeurs, pour pallier l'indifférence des autres médias envers les communautés culturelles¹¹². Elles constituaient pour ces dernières « un canal privilégié pour exprimer leur différence¹¹³ » et pour faire la promotion « d'une interaction des cultures reposant sur un enrichissement réciproque¹¹⁴ ». De manière étonnante, vu l'importance de la question de l'intégration des immigrants dans la sphère politique pendant les années 1980, ces revues interculturelles sont dites avoir subsisté sans l'appui financier du gouvernement¹¹⁵. Ghila Benesty-Sroka fonde ainsi, en 1982, *La Tribune juive*, un

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁹ *Paragraphes* (Dossier : Autrement, le Québec : Conférences 1988-1989), vol. II, 1989, notamment les articles de Régine Robin, « À propos de la notion kafkaïenne de littérature mineure » et de Pierre Nepveu, « Qu'est-ce que la transculture? ». Pendant la décennie 1990, voir également le numéro « Parler d'ailleurs d'ici » de la revue *Possibles*, vol. XVII, n° 2, printemps 1993, qui traite de la préoccupation de rejoindre l'autre dans les arts et la littérature, par le biais d'articles portant notamment sur les revues interculturelles, la littérature d'immigration, et l'inclusion de fictions signées par des auteurs d'origine étrangère (notamment, Alexandra Jarque, « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles »; Alexandra Jarque, « Un plaidoyer pour l'ethnicité. Entretien avec Antonio d'Alfonso »; Bianca Zagolin, « Littérature d'immigration ou littérature tout court? » et des œuvres de Gloria Escomel, Émile Ollivier et Pascale Rafie.) *Lettres québécoises* propose aussi, à l'été 1992, un dossier intitulé « De l'autre littérature québécoise. Autoportraits » présenté par Jean Jonassaint et comprenant des autoportraits d'écrivains immigrants et une bibliographie de leurs œuvres.

¹¹⁰ Pierre Nepveu, *L'Écologie du réel*, note 3 à la p. 234.

¹¹¹ Pierre L'Hérault, « Pour une cartographie de l'hétérogène : dérives identitaires des années 1980 », p. 105.

¹¹² Alexandra Jarque, « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles », p. 53.

¹¹³ *Ibid.*, p. 47.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 50.

¹¹⁵ Alexandra Jarque, « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles », p. 52. Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 434, soulignera de même

magazine interculturel ayant pour objectif de « conjuguer les cultures juive et québécoise et de promouvoir une meilleure compréhension entre les deux¹¹⁶ », tout en accordant une large place aux différentes minorités ethniques du Québec. L'année suivante, *Vice versa*, magazine transculturel, est fondé : il devient « entre 1985 et 1989, la revue de l'heure au Québec¹¹⁷ ». Constantin Stoiciu lance de son côté la revue *Humanitas*, intitulée « périodique interculturel d'information et de réflexion », portant initialement sur la problématique de l'immigration, un « sujet négligé par les autres médias¹¹⁸ », avant de se consacrer à partir de 1989 aux textes de création. Ghila Benesty-Sroka fonde en 1987 *La Parole mètèque*, magazine du renouveau féministe, « dans le but d'offrir une tribune aux femmes immigrantes, qui, jusque-là, n'avaient aucun lieu d'expression¹¹⁹ ». La revue *Images*, fondée par Dominique Ollivier en 1991, est quant à elle conçue « pour permettre aux minorités d'avoir voix au chapitre¹²⁰ ». Elle réunit une équipe multiethnique qui « traite des questions culturelles et sociales laissées de côté par les autres médias¹²¹ » tout en travaillant « pour la définition d'une nouvelle identité québécoise qui tienne compte de sa composante pluraliste¹²² ». Ces revues interculturelles consacrent des numéros spéciaux aux créateurs d'origine étrangère. Par exemple, *Vice versa*, en 1985, présente le numéro « Écrire la différence, actes du colloque sur la littérature des minorités », colloque auquel ont notamment participé Sherry Simon, Fulvio Caccia, Jean Jonassaint, Marco Micone, Pierre L'Hérault, Régine Robin, Antonio D'Alfonso et Filippo Salvatore. Sherry Simon y

qu'entre 1987 et 1994, « la valorisation de la pluralité artistique et culturelle québécoise demeure l'apanage de quelques milieux restreints montréalais, dont l'intérêt pour le métissage culturel ne relève nullement d'interventions gouvernementales ».

¹¹⁶ Alexandra Jarque, « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles », p. 50.

¹¹⁷ Daniel Latouche, *Le Bazar. Des anciens Canadiens aux nouveaux Québécois*, p. 104.

¹¹⁸ Alexandra Jarque, « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles », p. 54.

¹¹⁹ Ghila Benesty-Sroka, « Prologue » dans *Identités nationales. Interviews de Ghila Benesty-Sroka*.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 54.

¹²¹ Alexandra Jarque, « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles », p. 49.

¹²² Dominique Ollivier citée par Alexandra Jarque, *Ibid.*, p. 51.

soutient qu'on assiste alors « à l'émergence de productions en français qui revendiquent en même temps l'appartenance à la culture québécoise et la différence de l'origine¹²³ ». Selon Pierre L'Hérault, la « revendication d'une appartenance dans la différence » émerge chez les minorités au moment où la majorité « cherche à se débarrasser d'une vieille peau¹²⁴ » en remettant en question le discours nationaliste : il y aurait donc convergence entre ces deux mouvements. En 1987, la revue *Humanitas* présente un numéro intitulé « Les créateurs "ethniques" et leur place dans la cité », ces derniers « viv[a]nt et cré[a]nt dans une indifférence presque totale¹²⁵ » aux dires de Constantin Stoiciu. La revue cherche notamment à connaître la position de Pierre Nepveu face à « la présence de plus en plus importante des créateurs ethniques à l'intérieur de la société québécoise actuelle¹²⁶ » tout en donnant la parole aux créateurs d'origines diverses (Mona Latif Ghattas, Antonio D'Alfonso, Stanley Péan et Marilù Malet pour ne nommer qu'eux). Le terme « ethnique » est utilisé « faute d'un meilleur terme¹²⁷ ». Notons que le terme « migrants » n'est pas encore utilisé, tant dans *Vice versa* que dans *Humanitas*, pour désigner les écrivains d'origine étrangère. Il est question de littérature néo-québécoise, immigrante, ethnique, minoritaire.

L'adjectif « migrant » apparaît dès 1984 dans un texte d'Émile Ollivier. Celui-ci tente de développer « une conception qui tendrait à éviter la dichotomie culture d'origine/culture d'accueil, pour parler de cultures migrantes, au pluriel¹²⁸ », ces cultures, en perpétuelle transformation, évoquant « un mouvement, un déplacement [...] un

¹²³ Sherry Simon, « Présentation : des différences », p. 9.

¹²⁴ Pierre L'Hérault, « Le "métissage" culturel », p. 16.

¹²⁵ Constantin Stoiciu, « Les créateurs "ethniques" et leur place dans la Cité », p. 8.

¹²⁶ « La littérature québécoise des années 80 : une culture qui s'internationalise? Entrevue avec Pierre Nepveu », p. 13.

¹²⁷ Pierre Bertrand, « Nous sommes tous des "ethniques" », p. 11.

¹²⁸ Émile Ollivier, « Quatre thèses sur la transculturation », p. 76.

processus de rencontre, de dialogue et parfois même, d'une épreuve de forces¹²⁹ ». Émile Ollivier, comme Pierre Nepveu le fera plus tard, préfère l'expression « culture migrante » à celle de « culture immigrée » « parce qu'elle signale le caractère émergent de cette culture ainsi que sa dynamique d'élaboration. Elle met en garde aussi contre toute tendance à la simplification, pour ne retenir que le caractère complexe de cette culture¹³⁰ ». L'année suivante, Régine Robin opère le même genre de distinction entre les adjectifs « migrant » et « immigrant », seul le premier qualifiant le travail de création de l'écrivain, le second évoquant plutôt la transcription d'une réalité sociale :

je dirais que tout le problème pour moi c'est de faire se rejoindre dans l'écriture, la parole immigrante et la parole migrante. Pour moi, tout le travail de l'écrivain, sauf s'il devient chantre, porte-parole des communautés, est un perpétuel déplacement des stéréotypes, une perpétuelle interrogation sur les clichés : c'est de faire migrer les images¹³¹. [nous soulignons]

En 1986, interviewé par Jean Jonassaint, Émile Ollivier avance que des écritures métisses apparaissent parmi les productions caraïbéennes de l'exil, et ajoute, sans que son interviewer ne l'interroge davantage à ce sujet : « Et ce qu'on va voir apparaître aussi [...] c'est l'écriture migrante¹³² ». Cependant, on reconnaît généralement que c'est Robert Berrouët-Oriol qui lance en orbite l'expression « écritures migrantes¹³³ » dans son article « Effet d'exil », publié par *Vice versa* en 1987. Il y déplore la piètre réception que l'institution littéraire a réservé à l'ouvrage *Le Pouvoir des mots, les maux du pouvoir* de Jean Jonassaint et aux écritures migrantes plus généralement. Les voix migrantes semblent être une catégorie assez large pour lui, incluant les « voix d'ici, voix d'ailleurs, voix

¹²⁹ *Ibid.*, p. 77.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 83.

¹³¹ Régine Robin, « La différence quand même », p. 19.

¹³² Émile Ollivier interviewé par Jean Jonassaint, *Le Pouvoir des mots, les maux du pouvoir*, p. 93.

¹³³ Robert Berrouët-Oriol, « L'effet d'exil », p. 20.

interpellant l'ailleurs¹³⁴ ». Rejoignant notre hypothèse de départ concernant l'existence d'une certaine interdiscursivité politique et littéraire au sujet de l'immigrant et de la littérature migrante, Robert Berrouët-Oriol cible la nature politique de l'enjeu que représente la réception des productions migrantes et métisses dans le champ littéraire québécois et précise qu'il importe de ne pas perdre de vue

l'éventuelle adéquation entre la capacité du Québec moderne d'assumer pleinement ses mémoires culturelles et la capacité du champ littéraire québécois d'assumer la lente mais sûre émergence des écritures migrantes et métisses. Cette éventuelle adéquation pourrait fort bien nous renseigner sur le réel actuel, identifiable, des rapports sociaux au Québec¹³⁵.

On peut considérer le chapitre que Pierre Nepveu consacre aux écritures migrantes dans *L'Écologie du réel* (1988) comme le « premier traitement collectif consacré à cette écriture au sein d'un ouvrage critique sur la littérature québécoise¹³⁶ ». Dans les mots de Fulvio Caccia, c'est l'institution littéraire québécoise qui répond ici à la demande de reconnaissance institutionnelle lancée par Robert Berrouët-Oriol pour les écritures migrantes, et ce, par l'entremise de « l'un de ses plus éloquents représentants¹³⁷ », Pierre Nepveu. Par cet essai, l'institution naturalisait l'œuvre des écrivains d'origine haïtienne et « accordait à l'ensemble des écrivains d'origine étrangère une opportunité inédite, du moins en théorie, de pouvoir confronter leur travail avec celui des autochtones à l'aune de la pratique esthétique, du style¹³⁸ ». En effet, Pierre Nepveu, un peu comme Émile Ollivier avant lui, préfère qualifier les écritures de « migrantes » plutôt que d'« immigrantes »,

ce dernier terme me paraissant un peu trop restrictif, mettant l'accent sur l'expérience et la réalité même de l'immigration, de l'arrivée au pays et de sa

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*, p. 21.

¹³⁶ Sherry Simon et David Leahy, « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique », p. 395.

¹³⁷ Fulvio Caccia, « Avant-propos : À quoi servent les "écritures migrantes" », p. 7.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 8.

difficile habitation (ce que de nombreux textes racontent ou évoquent effectivement), alors que « migrantes » insiste davantage sur le mouvement, la dérive, les croisements multiples que suscite l'expérience de l'exil. « Immigrante » est un mot à teneur socio-culturelle, alors que « migrante » a l'avantage de pointer déjà vers une pratique esthétique, dimension évidemment fondamentale pour la littérature actuelle¹³⁹. [nous soulignons]

Ainsi, tant chez Pierre Nepveu que chez Émile Ollivier et Régine Robin, l'adjectif « migrant » est associé à l'esthétique, au style plutôt qu'à la dimension socio-culturelle de l'immigration. C'est probablement ce désir de camper l'analyse des œuvres dans le domaine de l'esthétique plutôt que du socio-culturel qui pousse Pierre Nepveu, ayant pourtant parlé de littérature d'immigration dans d'autres textes tout comme le fera également Simon Harel¹⁴⁰, à préciser son vocabulaire dans *L'Écologie du réel* et à parler dorénavant d'écritures migrantes. Pour reprendre les mots de Clément Moisan et Renate Hildebrand, « [l]'écriture *immigrante* a pris le nom d'écriture *migrante* au milieu des années 1980 et dans les années 1990¹⁴¹ ». L'expression « écriture migrante » qualifie donc toujours l'écriture des écrivains immigrants, mais cherche à désigner une pratique esthétique, « une façon d'écrire qui délaisse les sentiers battus, qui va à l'aventure, qui prend en compte les risques de la migration vers d'autres pays, vers d'autres cieux, vers d'autres humains, mais surtout vers d'autres formes qui dénoncent les idées reçues, les lieux communs, les clichés¹⁴² ». La démarche consiste ainsi à ramener les textes d'auteurs

¹³⁹ Pierre Nepveu, *L'Écologie du réel*, p. 233-234.

¹⁴⁰ Pierre Nepveu, dans « Qu'est-ce que la transculture? », texte publié en 1989 et issu de conférences données en 1988-1989, ne parle jamais d'écritures migrantes mais plutôt d'« écriture immigrante » (p.22), du « texte immigrant » (p. 23), de « littérature immigrante » (p. 24) et du « texte immigrant des années quatre-vingts » (p. 25). Simon Harel, dans *Le Voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, p. 280, parle également de « littérature d'immigration – qualification boiteuse, insatisfaisante qui traduit toujours une mise à l'écart » et, en p. 31, met en garde contre les « phénomènes de folklorisation, de ghettoïsation qui feraient de ces textes l'exemple d'une littérature immigrante, ethnique, *made in Québec* ».

¹⁴¹ Clément Moisan et Renate Hildebrand, *Ces étrangers du dedans*, p. 54 et p. 264 : « Depuis le milieu des années 1980, on a qualifié l'écriture des écrivains immigrants d'*écriture migrante* ».

¹⁴² *Ibid.*, p. 264.

d'origines diverses à leur littérarité. Sherry Simon et David Leahy observent que « l'effort critique pour caractériser l'écriture minoritaire évite en général une caractérisation sociologique de l'écrivaine ou l'écrivain », les deux critiques étant d'ailleurs d'avis qu'« il n'existe évidemment aucun rapport de cause à effet entre l'origine socio-culturelle de l'auteur et la portée de son écriture¹⁴³ ». Pourtant, Fulvio Caccia avance que l'expression « écritures migrantes » en « est venue à désigner le contraire de ce qu'[elle] décrivait au milieu des années 80¹⁴⁴ ». En d'autres mots, selon le critique, « force est de constater que la réception des écritures migrantes est restée cantonnée pour l'essentiel au "petit contexte" recouvrant précisément "la teneur socio-culturelle" qu'il était censé dépasser¹⁴⁵ ». Il n'est pas le seul à constater, plus de vingt ans après l'émergence des écritures migrantes, que l'origine étrangère des auteurs l'emporte sur l'esthétique de l'écriture. D'autres ont également souligné que

[i]n spite Nepveu's clarification that écriture migrante is preferable to écriture immigrante precisely because it created some distance between a migrant poetics and the biographical trajectory of an author, it seems that many critics nonetheless fall into the trap of equating the immigrant experience of an individual, who happens to be a writer, with the actual aesthetic practice of écriture migrante¹⁴⁶.
[nous soulignons]

Simon Harel déplore quant à lui toute une lecture de l'écriture migrante qui « s'est construite sur le mode de cet exotisme de pacotille, par lequel on demandait à l'Autre – sujet migrant – de témoigner de son extraterritorialité¹⁴⁷», de représenter fidèlement la réalité de l'exil et de l'immigration.

¹⁴³ Sherry Simon et David Leahy, « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique », p. 393.

¹⁴⁴ Fulvio Caccia, « Avant-propos : À quoi servent « les écritures migrantes » », p. 5.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 10.

¹⁴⁶ Marie Carrière et Catherine Khordoc, « Introduction », p. 28.

¹⁴⁷ Simon Harel, *Les Passages obligés de l'écriture migrante*, p. 65. L'écriture migrante serait alors « une forme contemporaine de la mimesis, une représentation confortable et conventionnelle de l'altérité » (p. 88).

L'équation qui lie l'écriture migrante à l'origine étrangère d'un auteur et à l'expérience de l'immigration dépeinte dans son œuvre n'est pourtant pas incompréhensible. Le survol que nous avons effectué de multiples monographies, périodiques, revues interculturelles et bilans bibliographiques publiés pendant les années 1980 et 1990, de même que le développement d'un nouveau discours politique au sujet de l'intégration des Néo-Québécois, lequel sera étudié à la section 3, illustrent le contexte qui a vu émerger les écritures migrantes. Ce dernier se caractérise par un véritable engouement pour le fait ethnique, les questions touchant l'immigration et la place des communautés culturelles dans la société québécoise. Nous avons vu que les premiers articles s'étant penchés sur l'écriture des minorités la qualifiaient d'ailleurs de littérature ethnique, de littérature des immigrants et des communautés culturelles, et que c'est en tant que membres de communautés culturelles que les écrivains prenaient alors la parole en tentant de faire entendre et reconnaître leur voix. Bien que Pierre Nepveu ait désiré faire entrer les écritures migrantes dans l'institution littéraire québécoise en tant que catégorie esthétique se distançant d'une littérature d'immigration qui ne tiendrait compte que de l'origine des auteurs, il pourrait être avancé que la reconnaissance des écritures migrantes est liée à un contexte social qui cherche à valoriser le fait ethnique, l'origine étrangère et à intégrer la diversité dans la définition de la société québécoise. Dans un tel contexte, l'origine d'un auteur devient déterminante, ainsi que la réalité de l'immigration que présentent ses œuvres. Lorsque l'écriture migrante est reconnue et encensée, c'est en grande partie la présence d'écrivains d'origines diverses au sein de la littérature québécoise qui est valorisée. Sherry Simon et David Leahy, quoiqu'ils soulignent l'effort de la critique de ne pas réduire un écrivain à une caractérisation sociologique, mettent le doigt sur la source du

problème : « Faut-il parler de littérature ethnique, minoritaire, immigrante, migrante, mineure? L'embarras terminologique témoigne des difficultés conceptuelles qui surviennent lorsqu'on veut isoler un corpus d'écrits issus des "communautés culturelles"¹⁴⁸ ». Il s'avère difficile de dépasser le dénominateur commun de l'origine étrangère au nom de valeurs esthétiques, surtout lorsque, comme l'ont reconnu plusieurs critiques, la diversité des auteurs migrants fait parfois en sorte que rien d'autre que leur origine étrangère ne permette de les rapprocher¹⁴⁹. Nous verrons d'ailleurs, en étudiant le discours que tiennent les anthologies de notre corpus au sujet de l'écriture migrante, que celle-ci est davantage considérée comme littérature d'immigration que comme une pratique esthétique. Et surtout, nous observerons que le discours des anthologies recoupe le discours politique concernant l'intégration des immigrants, montrant à quel point la catégorie des écritures migrantes doit peut-être davantage son existence et son succès à des motifs politiques qu'à des motifs esthétiques et littéraires.

¹⁴⁸ Sherry Simon et David Leahy, « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique », note 1 p. 402.

¹⁴⁹ Par exemple, voir Marc Angenot, « Préface » de *Romanciers immigrés : biographies et œuvres publiées au Québec entre 1970 et 1990*, p. xiii : « Je suis certain que les chercheuses ne souhaitent pas que la prise en considération de cette masse d'œuvres aboutisse à créer en quelque sorte une catégorie artificielle, une entité à part, un chapitre des futurs manuels de littérature. Le dictionnaire fait apparaître au contraire la grande diversité des auteurs immigrés, - diversité d'origine, hétérogénéité des œuvres, des thèmes et de leur réception »; Simon Harel, *Les Passages obligés de l'écriture migrante*, p. 43-44 : « Quel lien peut-on établir entre l'écriture d'un Marco Micone et celle d'une Régine Robin? Quelles sont les intersections observables entre les écrits de Dany Laferrière et de Naïm Kattan? J'offre ces exemples afin de démontrer l'amplitude et la complexité de ce qu'on appelle l'écriture migrante. Encore une fois, la singularité de la fiction écrite par ces auteurs ne saurait nous échapper »; Louise Gauthier, *La mémoire sans frontières. Émile Ollivier, Naïm Kattan et les écrivains migrants au Québec*, p. 35 : « Un regard sur l'ensemble des écrivains migrants révèle une mosaïque des plus variées. Il va sans dire qu'en aucun temps ils ne forment un groupe homogène ».

III. Du discours politique aux anthologies littéraires

Si, politiquement, nous ne pouvons maintenant penser notre société que comme un monde hétérogène, pluriel, divers et cosmopolite, alors, sur le plan littéraire, quelle sera cette littérature québécoise?

- Monique Larue, « L'arpenteur et le navigateur », p. 11.

Une société ouverte et pluraliste

Des œuvres d'écrivains migrants ont été incluses dans toutes les anthologies étudiées. Cette reconnaissance institutionnelle implique que « l'écriture et les écrivains migrants constituent un élément de la définition de la littérature québécoise actuelle¹⁵⁰ ». De même, tous les documents gouvernementaux consultés visent l'intégration des immigrants et s'appliquent à associer l'immigration au projet collectif de la société québécoise. Dans les mots de Gérald Godin, « [a]u début, on pensait qu'on ferait le pays tout seuls ou presque; maintenant, on pense qu'on doit le faire avec les autres¹⁵¹ ». Ministre de l'Immigration en 1980-1981 puis ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration de 1981 à 1985, il affirmait également que les immigrants « sont un peu la conscience du Québec et ce qu'ils réussissent donnera une idée de ce que le Québec devient¹⁵² ». Avançons que la reconnaissance explicite des ouvrages écrits par des écrivains d'origine étrangère sous l'appellation de littérature migrante donne ainsi le pouls d'une société québécoise en transformation. La vie artistique étant souvent conçue comme « l'emblème et le patrimoine de la société d'accueil¹⁵³ », la participation des nouveaux

¹⁵⁰ Clément Moisan et Renate Hildebrand, *Ces étrangers du dedans*, p. 283-284.

¹⁵¹ Gérald Godin interviewé par Jean-Victor Nkolo, « Les immigrants sont des poèmes. Un entretien avec Gérald Godin », p. 5.

¹⁵² *Ibid.*, p. 6.

¹⁵³ Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 367.

arrivants et de leurs descendants à ce domaine et surtout la manière de reconnaître leur travail en disent long sur l'attitude de la société d'accueil face aux nouveaux venus, voire sur ses politiques d'intégration et d'aménagement de la diversité. Du moins, le discours des anthologies (dans les textes théoriques qui, en début de chapitre ou de section, introduisent la notion d'écriture migrante et décrivent le contexte socio-historique dans lequel elle s'inscrit) et le discours gouvernemental associent respectivement l'écriture migrante et l'immigration à une nouvelle image du Québec, société ouverte, pluraliste, en rupture avec l'homogénéité frileuse qui l'a caractérisée auparavant.

En effet, l'accueil favorable réservé à l'immigration au Québec est associé, dans les documents gouvernementaux, à une nouvelle étape dans l'évolution de notre société ayant débuté avec la Révolution tranquille. Cette dernière, selon le plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles établi en 1981 (ci-après, *Autant de façons d'être Québécois*), met fin à « de nombreuses décennies de confinement à la terre, de refuge dans les vieilles sécurités, de manque d'ouverture¹⁵⁴ ». Désormais, « la majorité francophone, de plus en plus sûre d'elle-même sur le plan culturel, n'a plus besoin de se cantonner dans l'isolement dont dépendait autrefois sa survie¹⁵⁵ ». En d'autres mots, la société québécoise devient mûre. L'établissement d'un dialogue social et culturel entre la majorité francophone et les minorités est d'ailleurs décrit comme « le fruit d'une certaine maturité culturelle¹⁵⁶ ». L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration de 1990 (ci-après, *Au Québec pour bâtir ensemble*) renchérit en soulignant

¹⁵⁴ Ministère d'État au Développement culturel et scientifique, *Autant de façons d'être Québécois : plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles*, p. 9.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 29.

¹⁵⁶ *Ibid.*

« le caractère récent de la problématique d'intégration à la majorité francophone¹⁵⁷ ». En effet, le traitement de l'intégration des nouveaux arrivants comme question nouvelle peut paraître paradoxal dans une société qui accueille des immigrants depuis plus d'un siècle. Cependant, jusque dans les années soixante, les immigrants se sont intégrés à la société anglophone : la communauté francophone ne s'est définie comme communauté d'accueil que récemment¹⁵⁸. Les Québécois comprennent maintenant que plutôt que de craindre l'immigration, ils « peuvent et doivent la considérer comme un facteur de développement de la société moderne, francophone et pluraliste¹⁵⁹ ». L'immigration et l'intégration des communautés culturelles s'imposent ainsi comme « des enjeux majeurs et des objectifs gouvernementaux prioritaires¹⁶⁰ ». Le gouvernement, en publiant pour la première fois un énoncé de politique en 1990, dit manifester sa volonté d'associer l'immigration aux principaux défis de développement du Québec que sont le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde¹⁶¹.

Dans nos anthologies, l'écriture migrante est également associée à un nouveau Québec, ouvert et pluraliste. Yannick Gasquy-Resch note que « [l]'arrivée d'immigrants d'origines diverses a permis aux Québécois de s'ouvrir à l'Autre, de découvrir une québécoité plurielle¹⁶² ». Heinz Weinmann et Roger Chamberland soulignent que la littérature migrante prend de l'ampleur, au milieu des années 1980, « au moment même où s'affirme une pensée plus ouverte vis-à-vis des communautés culturelles : on devient plus

¹⁵⁷ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble: énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, p. 93.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 6.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 8.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 8-9.

¹⁶² Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La Littérature du Québec*, p. 235.

réceptif au regard et au discours de l'autre¹⁶³ ». Michel Laurin et Michel Forest précisent qu'au plan social les Québécois ont en effet traité « leur peur malade de l'autre¹⁶⁴ ». La société québécoise se relève « enfin d'un interminable état d'adolescence socio-affective¹⁶⁵ ». C'est « avec maturité¹⁶⁶ », ce terme appréciatif définissant la nouvelle société ouverte et pluraliste, que le Québec fait de l'intégration des immigrants un enjeu primordial. Ce fait social a des conséquences au plan littéraire : « [d]evenue plurielle comme la société, la littérature nationale, ouverte sur l'avenir, intègre donc la voix des écrivains néo-québécois qui, à leur tour, ne manquent pas de la dynamiser¹⁶⁷ ». Ces écrivains migrants sont « les prophètes d'un Québec nouveau, fondé sur l'intégration de nouvelles cultures venant renouveler l'imaginaire d'ici¹⁶⁸ ». Dans un encadré récapitulatif, Serge Provencher donne la définition suivante des écritures migrantes : « les écritures reflétant la nouvelle multiethnicité du Québec¹⁶⁹ ». Claude Vaillancourt souligne également que « [l]a société québécoise n'est plus tricotée serrée comme autrefois¹⁷⁰ ». Les Québécois « doivent intégrer des gens de diverse origines et apprendre à connaître et à apprécier leurs mœurs qui peuvent parfois sembler intrigantes¹⁷¹ ». L'anthologiste souligne la valeur exemplaire de la reconnaissance des écritures migrantes en une phrase révélatrice de l'interaction qui se joue entre le champ littéraire et le champ politique : « [l]e succès littéraire de plusieurs écrivains d'origine étrangère est un bel exemple d'une intégration

¹⁶³ Heinz Weinmann et Roger Chamberland, *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, p. 278.

¹⁶⁴ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 273. Voir également p. 274 : « le mal est maintenant en voie de guérison ».

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 274.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 273.

¹⁶⁷ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 223.

¹⁶⁸ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 305. (« Tableau synthèse »). À la p. 275, les anthologistes précisent également que l'écriture migrante est « à la fois l'indice et le détonateur d'un Québec nouveau ».

¹⁶⁹ Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 130.

¹⁷⁰ Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 163.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 159.

réussie¹⁷² ». Notons que les illustrations dans l'anthologie de Michel Laurin et Michel Forest appuient cette idée de célébration de la nouvelle ouverture du Québec. On retrouve notamment des illustrations du festival de jazz, de la boulangerie « bagel St-Viateur » à Montréal et une photo des tam-tam du mont Royal sous laquelle on peut lire : « Sur le mont Royal, les frontières disparaissent au rythme des tam-tam¹⁷³ ». Sous une photo de la rue St-Laurent, on lit : « La rue St-Laurent [...] est aussi le lieu de rencontre de toutes les cultures de cette société pluraliste¹⁷⁴ ». En somme, la pluralité d'origines des écrivains québécois est présentée comme l'écho ou le miroir de ce qui se passe plus globalement à l'échelle de la société, c'est-à-dire une nouvelle pluralité et une ouverture à l'autre sans précédent au Québec.

Un apport enrichissant

Gérald Godin soulignait également que « [l']un des grands services que nous pouvons rendre aux immigrants, c'est d'accepter qu'ils nous enrichissent et nous instruisent¹⁷⁵ ». L'immigration est de même présentée de manière éminemment positive dans les documents gouvernementaux. Elle constitue un atout pour le Québec, lequel se doit de reconnaître l'apport et l'enrichissement que la diversité représente pour sa culture et sa société. Les mots « apport », « enrichissement » constituent d'ailleurs les leitmotivs des documents consultés, tout comme leurs corollaires « contribution », « vitalité », « dynamisme », et « diversité ». Dans les mots de Danielle Juteau, le gouvernement québécois (tout comme le gouvernement fédéral) « entonne[] la louange de la diversité

¹⁷² *Ibid.*, p. 163.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 275. Pour les illustrations mentionnées, voir p. 271 et p. 276.

¹⁷⁴ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 296.

¹⁷⁵ Gérald Godin interviewé par Georges-Hébert Germain, *L'Actualité*, mai 1982, cité dans Gérald Godin, *Traces pour une autobiographie. Écrits et parlés II*, p. 185.

culturelle¹⁷⁶ ». Dès 1978, dans *La Politique québécoise du développement culturel*, le gouvernement rappelle qu'« une société vivante doit envisager les apports qui lui viennent de sa propre diversité comme un indispensable enrichissement. D'abord société française, le Québec doit aussi trouver chez les minorités une source de vitalité¹⁷⁷ ». Une réception positive de ces apports se conjugue avec l'omniprésence du verbe *devoir* : la culture québécoise « doit accueillir les apports féconds de ses groupes minoritaires¹⁷⁸ ». *Autant de façons d'être québécois* réitère que « le Québec peut désormais profiter pleinement d'une diversité qui est une richesse¹⁷⁹ ». Par leur « vitalité » et leur « dynamisme », les communautés culturelles ne peuvent que contribuer au développement collectif québécois¹⁸⁰. Dans *Au Québec pour bâtir ensemble*, le gouvernement appuie d'ailleurs sa politique sur le constat essentiel que « l'immigration est un facteur de développement et un atout pour l'avenir du Québec sur les plans démographique, économique, linguistique et socioculturel¹⁸¹ ». Les sociétés d'accueil sont « enrichies et fécondées par cet apport nouveau » de l'immigration, en plus d'être « sensibilis[ées] à des réalités importantes mais souvent méconnues¹⁸² ». Tout cela témoigne de l'« apport que peut représenter l'immigration pour ce qui est du dynamisme socioculturel et de l'ouverture sur le monde¹⁸³ ». Le Québec se veut ainsi une « société pluraliste ouverte aux multiples apports¹⁸⁴ », en constante mutation. Le gouvernement reconnaît souligner principalement

¹⁷⁶ Danielle Juteau, « L'État et les immigrés : de l'immigration aux communautés culturelles », p. 48.

¹⁷⁷ Ministère d'État au Développement culturel, *La Politique québécoise du développement culturel*, vol. 1, p. 63.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 79.

¹⁷⁹ Ministère d'État au Développement culturel et scientifique, *Autant de façons d'être Québécois*, p. 78.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 20.

¹⁸¹ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble*, p. 20.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 17.

les aspects positifs de l'immigration : « Mais est-il nécessaire de rappeler à une population déjà largement convaincue que, loin d'être un problème à résoudre, la diversité ethnoculturelle est d'abord et avant tout un enrichissement pour le Québec?¹⁸⁵ » Un sondage publié en 1988 montre en effet que les Québécois sont « plutôt favorables » à l'immigration et qu'ils acceptent bien l'idée de vivre dans une société pluraliste¹⁸⁶.

Il semble pourtant que la conception de l'immigration comme un atout plutôt qu'un problème pour la société nécessite une certaine promotion puisque tous les documents gouvernementaux soulignent l'importance de l'éducation et de la sensibilisation de la population à la nouvelle problématique pluraliste, de même que le besoin de promouvoir des attitudes positives à son égard. *La Politique québécoise du développement culturel* souligne qu'il faudra travailler à la « sensibilisation des enfants québécois de toutes origines aux apports de la diversité¹⁸⁷ ». Afin de rapprocher la majorité francophone des diverses communautés culturelles, le gouvernement s'engage dans *Autant de façons d'être québécois* à prendre « une série de mesures afin d'améliorer l'accueil que réserve la société québécoise aux nouveaux arrivants et son attitude envers les membres des communautés culturelles¹⁸⁸ ». Il s'agit d'entreprendre une campagne d'information « pour sensibiliser la majorité francophone à l'apport des diverses communautés culturelles¹⁸⁹ » et promouvoir une meilleure compréhension de leurs traditions et valeurs, notamment par le biais de programmes scolaires. Le gouvernement exprime plus particulièrement son désir, dans *Au Québec pour bâtir ensemble*, d'offrir une formation interculturelle aux intervenants des milieux préscolaire, primaire, secondaire et collégial, tout en prenant en compte de façon

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸⁶ Sylvie Girard et Jean-François Manègre, *L'Immigration et l'opinion publique*, p. 19.

¹⁸⁷ Ministre d'État au Développement culturel, *La Politique québécoise du développement culturel*, p. 82.

¹⁸⁸ Ministère d'État au Développement culturel et scientifique, *Autant de façons d'être Québécois*, p. 66.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 73.

« accrue » la réalité pluraliste « dans l'élaboration et la révision des programmes de formation de niveau collégial¹⁹⁰ ». En effet, afin de créer un sentiment d'appartenance de tous les Québécois à une société pluraliste, le gouvernement compte augmenter la représentation ethnoculturelle dans les grands médias de socialisation (définis comme étant les « moyens utilisés par une société pour développer dès l'enfance et, par la suite, durant la vie adulte, un sentiment d'appartenance et d'identification chez ses membres¹⁹¹ »), notamment, les manuels et programmes scolaires. Afin d'assurer « la promotion d'attitudes favorables à l'immigration et à la diversité ethnique, raciale et culturelle », le gouvernement rappelle que de « nombreux éléments de valorisation du pluralisme culturel, de lutte contre le racisme et d'information sur l'apport de l'immigration au développement du Québec¹⁹² » ont été intégrés dans les manuels scolaires. Par exemple, la représentation des communautés culturelles dans le matériel didactique a été augmentée¹⁹³. Le gouvernement désire néanmoins intensifier les actions visant à valoriser les cultures d'apport et à « promouvoir une image positive des minorités visibles auprès de l'ensemble de la population¹⁹⁴ ». Nous reviendrons ultérieurement sur les démarches effectuées en matière d'éducation interculturelle.

L'écriture migrante est louée dans nos anthologies parce qu'elle représente un apport et un enrichissement pour la littérature et la culture québécoises. Ce vocabulaire valorisant se fait ainsi l'écho de celui employé dans les documents gouvernementaux, où la relation entre les minorités et la majorité s'articule également autour des concepts d'apport

¹⁹⁰ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble*, p. 73.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 75, note 59.

¹⁹² *Ibid.*, p. 77.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 78.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 77.

et de contribution de celles-ci envers celle-là. De façon générale, au plan social, les anthologies reprennent le discours de valorisation de l'immigration : « les apports multiples [des] nouveaux arrivants comptent pour beaucoup dans l'enrichissement culturel d'un peuple¹⁹⁵ ». Les Québécois « accueillent le nouveau venu en prenant conscience de son apport », le reconnaissent « comme une personne socialement et économiquement utile collectivement¹⁹⁶ ». Les immigrants « enrichissent la culture québécoise de nouvelles valeurs¹⁹⁷ ». Ainsi, « enrichie des apports de plusieurs autres cultures, la culture québécoise cherche à se réinventer dans l'intégration souple des différences¹⁹⁸ ». Au plan littéraire, l'écriture migrante, de même, est considérée comme un apport positif : « notre littérature contemporaine, en intégrant la diversité des uns et des autres, se nourrit des plus riches patrimoines culturels de l'humanité¹⁹⁹ ». Elle apporte une valeur ajoutée à la littérature québécoise. Les écrivains migrants ont certes beaucoup reçu de leur société d'accueil, mais « ils lui ont aussi énormément donné²⁰⁰ ». Ils fournissent en effet une « contribution²⁰¹ » appréciable et deviennent « les sources d'enrichissement d'une québécoité plurielle²⁰² ».

Si les écrivains migrants sont à ce point appréciés, c'est qu'ils favorisent en quelque sorte l'ouverture du Québec au monde : ils « investissent et enrichissent l'imaginaire québécois en le truffant d'images d'Haïti, d'Italie, du Brésil, du Liban, de la Chine²⁰³ », y ajoutent « la dimension immigrante²⁰⁴ ». De plus, ils permettent le renouvellement, la

¹⁹⁵ Heinz Weinmann et Roger Chamberland, *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, p. 278-279.

¹⁹⁶ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 273.

¹⁹⁷ Christian Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, p. 283.

¹⁹⁸ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 217.

¹⁹⁹ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 275.

²⁰⁰ Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 130.

²⁰¹ Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La Littérature du Québec*, p. 235.

²⁰² *Ibid.*, p. 240.

²⁰³ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 223.

²⁰⁴ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 264.

modernisation de la littérature québécoise qu'ils « dynamisent²⁰⁵ ». Ils « investissent leur littérature d'adoption, conférant à cette dernière une maturité et une dimension toutes contemporaines²⁰⁶ ». Les auteurs migrants, par le fait même, « contribuent à enrichir – et peut-être à définir – ce que l'on entend par littérature québécoise²⁰⁷ ». De plus, les écrivains migrants jettent un regard nouveau et régénérateur sur la société québécoise : « leurs regards remodelent le Québec²⁰⁸ », et « [c]e regard différent sur la réalité québécoise constitue un gage de renouvellement et de richesse pour l'avenir de la littérature d'ici²⁰⁹ ». Les témoignages des écrivains migrants « permettent aux Québécois d'obtenir sur notre monde un regard nouveau, très souvent sans complaisance, qui ébranle les certitudes²¹⁰ ». Une question de synthèse, dans l'anthologie de Michel Laurin et Michel Forest, demande ainsi aux étudiants de prouver, à l'aide des textes de Ying Chen et Marco Micone, « que les auteurs issus des communautés culturelles jettent un éclairage original sur la société québécoise²¹¹ ». Suivant un extrait du *Pavillon des miroirs* de Sergio Kokis, une question de l'anthologie d'André Turcotte se lit, de manière pour le moins suggestive : « Décrivez la position de l'étranger. Qu'est-ce qu'elle permet comme regard? En quoi est-elle une chance?²¹² » Une question de l'anthologie de Claude Vaillancourt va dans le même sens :

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 283.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 274. Voir également Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La Littérature du Québec*, p. 235 : « la présence non négligeable d'écrivains appartenant à des cultures autres que celles issues d'un Québec francophone ou anglophone à Montréal offre une dimension nouvelle à la littérature québécoise ».

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 235. Voir également Christian Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, p. 285 : « L'écriture migrante oblige l'institution littéraire québécoise à se redéfinir ».

²⁰⁸ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 223.

²⁰⁹ Heinz Weinmann et Roger Chamberland, *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, p. 261.

²¹⁰ Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 182.

²¹¹ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 305.

²¹² André Turcotte (dir.), *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui*, p. 253.

« Est-il juste de dire que, dans cet extrait, Sergio Kokis est un bon observateur de la société québécoise?²¹³ »

Les anthologies insistent en somme sur ce que l'écriture migrante apporte de nouveau et de vivifiant pour la littérature et la société québécoises, en raison de l'origine étrangère et du bagage culturel différent des auteurs. Des critiques littéraires tiennent le même discours. Réjean Beaudoin, dans *Le Roman québécois*, souligne par exemple que l'ouverture au pluralisme retrouvé dans la littérature québécoise, notamment grâce à la présence d'auteurs d'origines diverses, constitue « un apport pour l'écriture, régénérée et enrichie au contact d'un nouveau répertoire de références littéraires, historiques et culturelles²¹⁴ ». Il ajoute que la parole immigrante constitue un nouveau regard sur la réalité québécoise : « Sous ce regard neutre, la distance de l'autre se précise. Voici quelqu'un qui voit et qui regarde la culture québécoise de l'extérieur, qui comprend sa langue et qui sait l'écouter, mais qui n'y reconnaît que les signes multipliés de l'altérité²¹⁵ ». Clément Moisan et Renate Hildebrand, dans leur histoire de l'écriture migrante au Québec, disent quant à eux évaluer l'« apport ethnoculturel²¹⁶ » à la littérature québécoise. Cette insistance sur l'apport positif que représente l'écriture migrante pour la littérature québécoise rappelle l'accent que les documents gouvernementaux mettent sur la contribution de l'immigration au développement de la société québécoise, et répond de façon cohérente à l'objectif gouvernemental de sensibilisation aux bienfaits du pluralisme culturel, de développement d'attitudes positives face à l'immigration et de promotion d'images positives des communautés culturelles à l'échelle sociale ou scolaire.

²¹³ Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 181.

²¹⁴ Réjean Beaudoin, *Le Roman québécois*, p. 84.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ Clément Moisan et Renate Hildebrand, *Ces étrangers du dedans*, p. 12. Ils écrivent plus loin, p. 54, que « la contribution immigrante est un apport qui a fait varier le système ».

La désignation de l'altérité et l'interculturalisme

a. La politique d'aménagement de la diversité au Québec

Bien que le gouvernement, depuis les premières lois linguistiques des années 1970, manifeste son désir d'intégrer les individus de diverses origines qui choisissent de s'établir au Québec, l'altérité est traditionnellement désignée de manière spécifique dans les documents gouvernementaux. Il en va de même, nous le verrons, pour les anthologies (et, plus généralement, la critique québécoise) qui regroupent et désignent généralement les écrivains d'origine étrangère sous le vocable d'écriture migrante. Certains critiques ont jugé « paradoxal » le phénomène de l'écriture migrante, soit

l'identification d'un corpus à la fois distinct de la littérature nationale, c'est-à-dire caractérisé par la reconnaissance d'« autres » d'origine étrangère, et intégré, puisqu'il est reconnu comme représentant un courant particulièrement fécond de la littérature québécoise²¹⁷. (nous soulignons)

La désignation de l'altérité semble pourtant s'accorder avec le modèle d'intégration favorisé au Québec, l'interculturalisme, qui prône à la fois l'adhésion des nouveaux arrivants à un projet de société commun et le maintien de leurs traits culturels distinctifs. Avançons que l'intégration des écritures migrantes à la littérature québécoise se fait dans l'esprit de l'interculturalisme, qui est de rapprocher sans fusionner²¹⁸. Le discours littéraire paraît ainsi moins paradoxal lorsque lu à la lumière du discours politique sur l'intégration des immigrants.

En effet, *La Politique québécoise du développement culturel* souligne l'urgence de l'insertion des membres des groupes ethniques dans la vie québécoise : « Notre projet collectif ne peut pas faire abstraction de ces Néo-Québécois qu'il faut associer à part entière

²¹⁷ Laurence Joffrin, « La littérature d'immigration n'existe pas », p. 18.

²¹⁸ Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, p. 127.

au mouvement historique du peuple québécois vers son plein épanouissement²¹⁹ ». Le gouvernement reconnaît le caractère plus ou moins adéquat de l'expression « Néo-Québécois » : si au sens strict, elle ne devrait être employée que pour désigner les nouveaux arrivants n'étant pas encore citoyens québécois, on l'utilisera au sens large pour nommer « les communautés qui ne sont assimilées ni à la majorité française ni à la minorité anglaise²²⁰ ». Le gouvernement explique qu'« en s'attachant avec plus de détails à leur spécificité, on ne veut que mieux situer les modalités d'une authentique appartenance à notre société²²¹ ». De plus, cette spécificité est valorisée dans un modèle d'intégration qui s'oppose d'une part à l'assimilation américaine de type « melting pot », et d'autre part, au multiculturalisme canadien, accusé d'isoler les ethnies dans une coexistence parallèle, étanche, méfiante et conflictuelle²²². La voie québécoise sera celle « des échanges au sein d'une culture québécoise²²³ ». Pour cela, il est important de donner aux Néo-Québécois « le sentiment d'être accueillis selon leurs différences²²⁴ ». Le gouvernement québécois est d'avis que la culture de tradition française devra servir de « foyer de convergence pour les diverses communautés qui continueront par ailleurs de manifester ici leur présence et leurs valeurs propres²²⁵ ». En effet, il est d'avis qu'« une société qui aide ses groupes minoritaires à conserver leur héritage culturel est plus riche et mieux équilibrée », et que « l'existence de groupes minoritaires vigoureux et actifs ne peut être qu'un acquis pour l'ensemble²²⁶ », à condition, bien sûr, qu'ils s'intègrent à l'ensemble francophone. La politique de développement québécoise est ainsi bicéphale, « soucieuse de diversité comme

²¹⁹ Ministre d'État au Développement culturel, *La Politique québécoise du développement culturel*, p. 84.

²²⁰ *Ibid.*, p. 71, note 4.

²²¹ *Ibid.*, p. 64.

²²² *Ibid.*, p. 63 et p. 72.

²²³ *Ibid.*, p. 79.

²²⁴ *Ibid.*, p. 81.

²²⁵ *Ibid.*, p. 46.

²²⁶ *Ibid.*, p. 63.

de cohérence²²⁷ ». Près de trente ans plus tard, le rapport de la commission Bouchard-Taylor souligne encore que la politique d'intégration québécoise « s'efforce de concilier la diversité ethnoculturelle avec la continuité du noyau francophone et la préservation du lien social²²⁸ ». La principale vertu du modèle québécois réside précisément dans la recherche d'« un équilibre entre les exigences de l'unité [...] et la reconnaissance des différentes cultures²²⁹ ».

Le gouvernement, dans *Autant de façons d'être québécois* réitère sa vision de la culture francophone québécoise comme « foyer de convergence des autres traditions culturelles qu'il veut maintenir originales et vivantes partout où elles s'expriment²³⁰ ». Les Québécois des « communautés culturelles²³¹ » (expression alors non définie) devront « savoir lier indissociablement fidélité à leurs origines et participation à un projet culturel collectif²³² ». Ce modèle de convergence culturelle n'est ni celui du monolithisme culturel, ni celui de la mosaïque canadienne : chaque groupe minoritaire devra plutôt avoir conscience « de ce qu'il apporte d'original au développement culturel québécois et sera perçu comme plus enrichissant pour tous s'il est plus fidèle à ses traditions et son génie propre²³³ ». Les diverses communautés peuvent ainsi « contribuer au développement culturel du Québec par l'épanouissement de leurs propres cultures²³⁴ ». Deux expressions sont utilisées pour désigner les Néo-Québécois et leur culture dans *Au Québec pour bâtir ensemble*. Le syntagme « culture d'apport » est introduit, parce qu'il « reflète mieux que le

²²⁷ *Ibid.*, p. 95.

²²⁸ Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 19.

²²⁹ Alain-G. Gagnon, « Plaidoyer pour l'interculturalisme », cité par Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 33.

²³⁰ Ministère d'État au Développement culturel et scientifique, *Autant de façons d'être Québécois*, p. 9.

²³¹ *Ibid.*, p. 3.

²³² *Ibid.*, p. 8-9.

²³³ *Ibid.*, p. 12.

²³⁴ *Ibid.*, p. 35.

concept traditionnel de culture d'origine le caractère authentiquement québécois des cultures diverses qui sont venues, viennent et viendront enrichir le patrimoine de la société québécoise²³⁵ ». L'expression « Québécois des communautés culturelles », identifiée comme étant largement en usage dans la province, est quant à elle définie comme incluant « les Québécois d'origine autre que française, britannique ou autochtone²³⁶ ». Certains remarquent que le gouvernement crée ainsi hiérarchiquement « deux catégories d'individus, d'une part, la nation québécoise et, d'autre part, les communautés culturelles²³⁷ ». Bien qu'il reconnaisse que certains y voient une forme de marginalisation, et qu'anthropologiquement parlant, toutes les communautés au Québec pourraient être qualifiées de « culturelles », le gouvernement choisit d'utiliser cette expression puisqu'elle permet de mettre en relief deux réalités sociologiques, soit le sentiment d'attachement à leur culture d'origine qu'entretiennent de nombreux individus et leur participation à la vie de leur communauté spécifique, de même que la persistance de problèmes d'intégration liés à l'origine ethnique²³⁸. Le choix d'une nomenclature spécifique pour désigner l'altérité semble ainsi avaliser l'approche gouvernementale qui considère l'intégration des communautés culturelles comme une « réalité qui demande une réponse spécifique²³⁹ ». Un groupe de chercheurs soulignent d'ailleurs, dans un rapport présenté à la Commission Bouchard-Taylor, que « l'évaluation du modèle québécois ne peut faire l'économie de cet

²³⁵ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble*, p. 80 note 65.

²³⁶ *Ibid.*, p. 4. Cette définition reprend la définition du terme « communautés culturelles » fournie dans le *Rapport du comité sur l'école québécoise et les communautés culturelles* rédigé par Max Chancy en 1985, p. 6.

²³⁷ Labelle, M., Rocher, F., Rocher, G. « Pluriethnicité, citoyenneté et intégration : de la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés », p. 221, cité par François Rocher et *al.*, *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 11.

²³⁸ *Ibid.*, p. 4 note 1.

²³⁹ *Ibid.*, p. 4.

aspect relatif à la catégorisation de l'altérité dans l'espace public²⁴⁰». Bien qu'elle soit l'objet de vives critiques dans le champ universitaire en raison notamment de l'essentialisation de la différence et de la hiérarchisation des composantes de la société qu'elle créerait²⁴¹, la notion de « communautés culturelles » est selon François Rocher centrale au modèle québécois puisqu'elle « guide en quelque sorte la portée des mesures pour assurer une intégration réussie²⁴² ». Il semble donc que l'approche de catégorisation des citoyens en fonction de leur origine ethnoculturelle soit étroitement liée à la stratégie d'intégration et d'aménagement de la diversité du gouvernement québécois, telle qu'élaborée dans les documents consultés.

Cette politique publique québécoise d'aménagement de la diversité et d'intégration peut être nommée « interculturalisme²⁴³ ». Les auteurs d'un rapport présenté à la Commission Bouchard-Taylor remarquent un consensus dans la littérature sur le fait que *Autant de façons d'être québécois* et *Au Québec pour bâtir ensemble* constituent les fondements de l'approche gouvernementale en matière d'intégration des immigrants²⁴⁴. L'interculturalisme n'y est jamais défini, mais la notion étant omniprésente dans le discours public et enchâssée dans les politiques d'aménagement de la diversité, les chercheurs en dégagent les principaux éléments définitionnels implicites²⁴⁵. L'interculturalisme,

²⁴⁰ François Rocher *et al.*, *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 11.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 11 et p. 24; Louise Fontaine et Yuki Shiose, « Ni Citoyens, ni Autres : la catégorie politique "communautés culturelles" », p. 443 : « L'institutionnalisation bureaucratique de cette catégorie politique a créé, malgré toutes les confusions et contradictions, une frontière légale et politique entre les citoyens résidant au Québec. Cette frontière sépare les citoyens "membres des communautés culturelles", et les "Québécois", citoyens par excellence. »

²⁴² *Ibid.*, p. 11.

²⁴³ François Rocher *et al.*, *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 1-2; Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 19 et p. 118.

²⁴⁴ François Rocher *et al.*, *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 8.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 2.

brièvement, « 1. Invite les groupes minoritaires à conserver leur héritage, à manifester leur présence et leurs valeurs propres; 2. Favorise les rapports entre les minorités ethnoculturelles et la culture de la majorité française; 3. Affirme le français comme langue publique commune²⁴⁶ ». L'équipe de chercheurs propose également une définition de l'interculturalisme qu'elle souhaiterait voir servir d'ancrage conceptuel à la politique québécoise d'aménagement de la diversité. Selon cette définition, l'interculturalisme :

1. Reconnaît la diversité comme une des caractéristiques constitutives du peuple québécois;
2. S'inscrit dans le Québec défini comme société francophone qui :
 - a. affirme le français comme langue publique commune et langue de citoyenneté;
 - b. invite toutes les composantes de la société québécoise à s'associer pleinement à ce projet collectif.
3. Favorise le rapprochement et l'acceptation des différences dans le respect mutuel, entre les citoyens d'origines diverses (majorité francophone, minorité anglophone, minorités ethnoculturelles, peuples autochtones);
 - a. par le dialogue interculturel
 - b. par la sensibilisation de toutes les composantes de la société québécoise au patrimoine commun;
 - c. par le rappel que le Québec est une société démocratique où la participation et la contribution de tous les citoyens sont attendues et favorisées.
4. Vise à éliminer toute forme de discrimination, directe et systémique, à l'endroit des citoyens d'origines diverses, ce qui implique notamment :
 - a. la promotion de la présence des citoyens d'origines diverses dans tous les secteurs de la vie nationale;
 - b. la reconnaissance et l'exercice de la citoyenneté à part entière²⁴⁷. (nous soulignons)

Le rapport Bouchard-Taylor conçoit l'interculturalisme comme « une façon de promouvoir les rapports ethnoculturels caractérisée par les interactions dans le respect des différences²⁴⁸ ». L'interculturalisme « a) institue le français comme langue commune des rapports interculturels; b) cultive une orientation pluraliste, soucieuse de la protection des droits; c) préserve la nécessaire tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 8.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 49.

²⁴⁸ Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 118.

part, la continuité du noyau francophone et le lien social; d) met un accent particulier sur l'intégration et la participation; et e) préconise la pratique des interactions²⁴⁹». Le modèle intercommunitariste favorise donc, tout en prônant la participation de tous à un projet de société francophone, le maintien de la diversité : les différences sont en quelque sorte soulignées afin d'être mieux valorisées! Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles reconnaît d'ailleurs que, pendant les années ayant suivi l'adoption de *Au Québec pour bâtir ensemble*, le gouvernement a misé sur la sensibilisation à la diversité et le rapprochement entre les communautés « dans ce qu'elles ont de distinctes et de spécifiques culturellement²⁵⁰ ». Cependant, vers la fin des années 1990, le Parti Québécois aurait choisi de mettre l'accent « sur ce qui unit et rassemble les Québécoises et Québécois plutôt que sur ce qui les particularise²⁵¹ » en délaissant l'approche de catégorisation des citoyens en fonction de leur origine ethnoculturelle. Dans les mots du rapport Bouchard-Taylor, « il s'agissait d'une tentative pour mettre en veilleuse la dimension ethnoculturelle, source de divisions, en donnant plus de place aux aspects juridique (ou civique) et social²⁵² ». Le modèle de citoyenneté, promu lors du Forum national sur la citoyenneté et l'intégration en 2000, cherchait à faire en sorte que « chacun soit considéré d'abord comme citoyen plutôt que comme membre d'une communauté ou d'un groupe ethnique²⁵³ ». Le rapport Bouchard-Taylor souligne qu'on reprocha au Forum, entre autres, de reléguer à l'arrière-plan les communautés culturelles, d'accorder trop peu de place à l'immigration et à la dimension pluriculturelle et de faire planer l'ombre d'une intégration assimilatrice à la

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 121. Comme le résume le rapport Bouchard-Taylor à la p. 117, cette politique « ne cherche pas à abolir les différences tout en favorisant la formation d'une identité commune ».

²⁵⁰ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Québec interculturel. Assises d'une approche favorisant le rapprochement interculturel*, en ligne : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/rapprochement/assises-approche.html>.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 117.

²⁵³ *Ibid.*

culture canadienne-française²⁵⁴. Le gouvernement libéral, en mandat depuis 2003, aurait « réinséré la dimension ethnoculturelle dans le modèle (en réaffirmant, par exemple, le rôle des communautés culturelles), sans pour autant délaisser les dimensions juridique et sociale²⁵⁵ ». Le maintien, le respect et la promotion des différences ethnoculturelles sont d'ailleurs au cœur du rapport Bouchard-Taylor, qui précise, en matière de diversité, « adopter[] une ligne de pensée et des propositions visant à permettre l'expression des différences dans l'espace public, de manière qu'elles puissent être apprivoisées et acceptées, au lieu de les dissimuler ou de les réprimer²⁵⁶ ». Le rapport propose le concept de « pluralisme intégrateur », qui invite à « développer une conscience vive des différences, des spécificités, en même temps que de leurs étroites interrelations²⁵⁷ ».

L'insistance sur la différence que représente une origine étrangère est ainsi, nous le constatons, enchâssée dans le modèle d'intégration proposé par le gouvernement du Québec, plus particulièrement, le gouvernement libéral, si l'on se fie au rapport Bouchard-Taylor. Cependant, nous avons vu que les documents promulgués plus anciennement par le Parti québécois (*La Politique québécoise du développement culturel* et *Autant de façons d'être québécois*) insistent également sur l'importance de maintenir bien vivants les traits caractéristiques des communautés culturelles et de valoriser l'apport original et l'enrichissement que cette diversité amène à la culture québécoise. À nos yeux, il est ainsi possible d'identifier une véritable tradition de valorisation de la diversité ethnoculturelle au Québec, qui se traduit par une mise en lumière des différences et des traits culturels

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 117-118.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 118. Voir également : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Québec interculturel. Assises d'une approche favorisant le rapprochement interculturel*, en ligne : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/rapprochement/assises-approche.html>

²⁵⁶ Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 41.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 115.

distinctifs des communautés jumelée à un mode de désignation particulier de l'altérité (Néo-Québécois, communautés culturelles, cultures d'apport, etc.).

b. Les anthologies

Nos anthologies semblent s'inscrire dans ce même courant discursif qui met en lumière et valorise la différence ethnoculturelle, en regroupant les textes des écrivains d'origine étrangère ou en les désignant par le vocable d'écrivains migrants, en précisant leur origine étrangère dans les biographies et en les distinguant des écrivains québécois en employant un vocabulaire renvoyant à leur caractère étranger ou autre. Elles le font également en insistant sur l'expérience d'immigration que ces auteurs mettent en scène dans leurs œuvres.

Un peu comme les documents gouvernementaux ciblent les immigrants et leurs descendants à l'aide d'une appellation particulière tout en ayant comme objectif principal de les intégrer à la société québécoise, la plupart de nos anthologies traitent des œuvres des écrivains migrants comme d'un corpus distinctif, quoique faisant indubitablement partie de la littérature québécoise. Trois des quatre anthologies publiées entre 1994 et 1997 regroupent les auteurs migrants. L'ouvrage de Yannick Gasquy-Resch comprend un chapitre intitulé « Écritures migrantes » tandis que celui de Heinz Weinmann et Roger Chamberland crée, au chapitre 5 (« Un nouveau monde »), une sous-section intitulée « La littérature migrante ». L'anthologie de Michel Laurin et Michel Forest consacre principalement son dernier chapitre, « Société pluraliste et littérature métissée », aux écrivains migrants. Les sous-sections aux titres évocateurs d'ouverture sur le monde (« Poètes sans frontières », « Les récits de l'ailleurs ici », etc.) traitent de l'écriture des Néo-

Québécois dans divers domaines : la poésie, le roman, le théâtre, l'essai, la chanson. Seule l'anthologie de Christian Braën mêle dans son dernier chapitre (« Rythmes et parcours : l'éclatement des frontières ») les écrivains migrants aux autres écrivains de la littérature post-1980. Notons cependant que, dans le texte introductif de la période, un paragraphe intitulé « L'écriture migrante » présente cette catégorie de textes en y citant plusieurs auteurs qui apparaîtront dans l'anthologie. Trois des anthologies publiées en 2007 et 2008 maintiennent une désignation spécifique des écrivains migrants. L'anthologie de Serge Provencher crée une section nommée «Ceux et celles venus d'ailleurs ». Claude Vaillancourt fait suivre les textes de Dany Laferrière, Ying Chen et Sergio Kokis d'un encadré intitulé « L'écriture migrante ». L'anthologie de Michel Laurin, dans une section nommée «L'ouverture au monde du Québec », réunit les deux derniers chapitres de son anthologie de 1996, « Société pluraliste et littérature métissée » et « Intimité et pragmatisme ». Dans l'édition précédente, une question adressée aux étudiants demandait en effet : « Faites la preuve que Dany Laferrière et Ying Chen auraient aussi leur place dans le chapitre précédent²⁵⁸ ». Michel Laurin, malgré cette réunion, juxtapose souvent un groupe de textes migrants à un groupe de textes québécois : « Une littérature postnationale» et « Les littérature migrantes », « La poésie dans tous ses états » et « Des poètes sans frontières », « La vie est un roman » et « Les romans de l'ailleurs, « L'essai comme journal dénoué » et «L'essai par-delà les frontières », et finalement, « Une chanson plus lyrique» et «L'ouverture à l'autre ». Seule l'anthologie d'André Turcotte mêle réellement les écrivains nés hors du Québec aux écrivains nés au Québec, dans diverses sections thématiques du chapitre «L'exploration des territoires intérieurs, de 1980 à aujourd'hui » telles que « Le regard de l'autre », « Raconter pour exister », «Violence et guerre » et « Une littérature au

²⁵⁸ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 305.

féminin bien ancrée ». Malgré cette exception, la tendance favorise, tant dans les anthologies plus anciennes que dans les anthologies récentes, le regroupement des textes des écrivains migrants, le plus souvent sous une appellation distincte.

Les anthologies étudiées mettent également en lumière l'origine étrangère des écrivains nés ailleurs qu'au Québec ou nés au Québec de parents d'origine étrangère. Elles retiennent divers auteurs migrants (voir l'annexe), dont certains se retrouvent souvent dans nos anthologies : Ying Chen, Naïm Kattan, Sergio Kokis, Dany Laferrière, Émile Ollivier et Marco Micone. Chaque anthologie présente brièvement une biographie de l'auteur, accompagnant un extrait de son œuvre, ou fournit quelques éléments biographiques pour les auteurs qu'elle mentionne dans un texte continu. Ces informations, immanquablement, incluent le lieu de naissance de l'auteur ou sa nationalité d'origine, ainsi que, souvent, l'année de son arrivée au Québec, comme dans l'exemple suivant : « Née à Shanghai, Ying Chen s'installe au Québec en 1969²⁵⁹ ». Les résultats sont parfois laborieux : dans un même paragraphe, Naïm Kattan, arrivé au Canada en 1954, est présenté comme étant « né juif à Bagdad » et désigné comme « ce juif irakien francophone²⁶⁰ ». Régine Robin, quant à elle, est « née à Paris de parents juifs d'origine polonaise²⁶¹ ». Les précisions biographiques fournies dans toutes les anthologies retiennent ainsi cet élément d'étrangeté que constitue l'origine des auteurs nés hors Québec, ou soulignent leur condition d'immigrant en spécifiant la date de leur arrivée au Québec. Néanmoins, une seule anthologie (celle de

²⁵⁹ Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 179.

²⁶⁰ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 298.

²⁶¹ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 322. Voir également, par exemple, Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La Littérature du Québec*, p. 239 : « Nadime Ltaif, poétesse d'origine égyptienne et qui a vécu au Liban avant d'émigrer à Montréal » et p. 240 : « Régine Robin; d'origine juive polonaise, née en France, émigrée au Québec ».

Heinz Weinmann et Roger Chamberland) présente systématiquement le lieu de naissance des auteurs nés au Québec.

L'écrivain néo-québécois, bien qu'il soit intégré à la littérature québécoise et que son apport à celle-ci soit loué, est ainsi généralement qualifié d'« autre » ou d'« étranger ». Il est distingué de l'écrivain né au Québec. Michel Laurin et Michel Forest soulignent dès l'avant-propos que la littérature québécoise « affirme même la légitimité du moi de l'Autre²⁶² ». Leur anthologie divise les écrivains : « pour les présents besoins, répartissons-les en deux catégories, ceux d'origine québécoise et les Québécois d'adoption »; les perspectives des « auteurs issus de communautés culturelles immigrées », souligne-t-on, sont « fort différentes de celles des Québécois d'origine²⁶³ ». On traite ainsi de façon alternée des développements qui peuvent s'observer dans ces deux groupes : « Pendant que les écrivains d'origine québécoise font [...], les écrivains migrants disent [...] ²⁶⁴ ». Dans l'édition de 2007, on retrouve également des phrases qui mettent en lumière l'opposition entre les deux catégories, comme par exemple : « À Montréal [...] vivent, parmi les Québécois de souche, des écrivains d'origines et de langues diverses²⁶⁵ » ou « pendant que de nombreux chanteurs québécois portent un regard bienveillant sur l'autre, sur l'étranger venu s'établir ici ou pas, voici que d'autres, venus d'ailleurs ou nés de parents d'une origine culturelle différente, viennent enrichir le répertoire de la chanson québécoise²⁶⁶ ». Yannick Gasquy-Resch signale quant à elle que « sur le plan littéraire, une production de textes particulièrement riches [...] coexistent avec ceux qui constituent la littérature

²⁶² Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, Avant-propos.

²⁶³ *Ibid.*, p. 274.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 283. Voir également p. 289 : « Pendant que les dramaturges québécois comme les romanciers s'ouvrent [...], les écrivains néo-québécois semblent [...] ».

²⁶⁵ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 223.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 337.

nationale²⁶⁷ ». Heinz Weinmann et Roger Chamberland soulignent que « [l]a présence de l'Autre s'est manifestée ces dernières années par l'apparition de ce que certains ont appelé la "littérature migrante"²⁶⁸ ». Serge Provencher maintient la distinction en précisant que les écrivains migrants, tout en conservant leur personnalité, ont « souvent pris part aux combats des Québécois de souche²⁶⁹ ». Bien qu'il crée une section réservée aux écritures migrantes, Serge Provencher cite, dans un encadré intitulé « Coller une étiquette », les propos de l'écrivain Dany Laferrière qui s'insurge contre le fait de se voir accoler une étiquette d'écrivain immigrant, ethnique, noir : « Est-ce si difficile de dire d'un type qui écrit qu'il est écrivain²⁷⁰? » L'anthologie se contente de citer ces propos dans son anthologie, sans offrir de commentaire. Il ouvre néanmoins par le fait même la voie à un questionnement du concept d'écriture migrante.

De façon contrastée, l'anthologie de Christian Braën, qui ne sépare pas les écrivains migrants des autres écrivains nés au Québec, ne contient aucun vocabulaire semblable qui permettrait d'opposer ces deux catégories. Elle conclut d'ailleurs que « c'est moins le statut d'autochtone que le rapport direct à l'ici/maintenant qui justifie l'appartenance d'un écrivain à la littérature québécoise²⁷¹ ». Quant à l'anthologie d'André Turcotte, son découpage qui mêle les auteurs québécois et néo-québécois semble s'accorder avec une conscience plus vaste des Québécois : « Une autre logique s'installe, fondée non plus sur la séparation ou la frontière, mais bien sur la rencontre, les intersections. Non plus sur la séparation ou la rupture entre le passé et le présent, entre l'Autre et le Moi, l'Ailleurs

²⁶⁷ Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La Littérature du Québec*, p. 235.

²⁶⁸ Heinz Weinmann et Roger Chamberland, *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, p. 261.

²⁶⁹ Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 230.

²⁷⁰ Dany Laferrière, *J'écris comme je vis. Entretien avec Bernard Magnier*, Montréal, Lanctôt, 2000, p. 104-105, cité par Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 131. Dany Laferrière avait tenu des propos semblables dans le journal *La Presse* : Dany Laferrière, « De quel pays est un écrivain? », p. E1 (2003).

²⁷¹ Christian Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, p. 285.

et l'Ici, mais sur les mélanges, les collisions, les interférences²⁷² ». Malgré tout, dans la section « Clés pour comprendre les écrits de 1980 à aujourd'hui », André Turcotte souligne que « [l]es étrangers arrivent dans notre monde avec une autre mémoire, une autre histoire, un autre regard. Par leur qualité même d'étrangers, ils occupent un espace particulier qui les met à distance à la fois de leur terre d'origine et de leur terre d'accueil²⁷³ ». Le vocabulaire employé dans les anthologies consultées renvoie ainsi constamment au caractère étranger ou autre de l'écrivain qui n'est pas né au Québec.

Finalement, les anthologies étudiées définissent et illustrent principalement l'écriture migrante par des thèmes et extraits qui traduisent l'expérience migratoire. Cette expérience fait peut-être des écrivains migrants, pour pasticher les mots de Gérard Godin, des « écrivains plus » :

Je pense que l'immigrant a la chance d'avoir un pied ici et un pied dans la réalité de son pays, donc c'est un « Québécois plus ». Un Québécois grec, par exemple, est un Québécois, mais il est également un Athénien. Il a deux vies, qui s'accumulent, qui ne s'annulent pas, qui s'ajoutent et, dans ce sens-là, il y a beaucoup à apprendre de ces gens qui ont vécu deux vies dans le même espace de temps, alors que nous on n'en vit qu'une²⁷⁴. (nous soulignons)

C'est sur ce vécu particulier que se penchent les anthologies, en associant généralement l'écriture migrante à un ensemble de thèmes reliés à l'immigration. Michel Laurin et Michel Forest soulignent que les écrivains néo-québécois

s'interrogent sur la problématique de l'errance et de l'appartenance. Ils s'efforcent de cerner les particularités de leur expérience migratoire : les liens qui les rattachent toujours à leur culture maternelle, la confrontation et l'équilibre à tenir entre cette dernière et la culture d'emprunt, le sentiment de marginalité auquel les réduit le plus souvent leur condition d'exilés, les difficultés éprouvées lors de leur insertion en sol

²⁷² André Turcotte (dir.), *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui*, p. 244.

²⁷³ *Ibid.*, p. 32.

²⁷⁴ Gérard Godin interviewé par Jean-Victor Nkolo, « Les immigrants sont des poèmes », p. 6.

québécois et toutes les autres déchirures de l'âme plus ou moins inhérentes à leur condition²⁷⁵.

L'édition de 2007 souligne que « [c]'est la reconstitution de leur identité fracturée que leurs écrits donnent à lire, liée aux tensions provoquées par la rencontre de la culture d'origine avec celle du pays d'accueil et les inévitables problèmes d'acclimatation²⁷⁶ ». C'est donc à cette condition d'immigrant, à la confrontation des cultures dans le Montréal multiethnique, que s'intéressent principalement les deux éditions de l'anthologie. Par exemple, la note introductive des *Lettres chinoises* de Ying Chen précise que « s'y confrontent les cultures chinoise et nord-américaine », tandis qu'une piste de lecture propose : « En quoi la dernière phrase (de l'extrait) exprime-t-elle le drame de l'émigration?²⁷⁷ » Quant au théâtre de Marco Micone, dont l'extrait présente les réflexions d'une jeune Italienne sur les diverses langues parlées à Montréal, on demande : « Qu'apprend-on ici sur la multiethnicité de Montréal? », et « Une jeune Québécoise de souche pourrait-elle exprimer des propos semblables²⁷⁸? » On présente également un extrait de ce qu'on qualifie être une « comédie dramatique sur le Montréal ethnique²⁷⁹ » de Pan Boucayas, qui met en scène un épiciier d'origine grecque qui regrette presque sa venue au Québec. Les deux éditions des anthologies présentent aussi diverses chansons de chanteurs nés au Québec qui traitent de la condition des immigrants au Québec.

L'anthologie de Christian Braën, qui mêle les écrivains néo-québécois et nés au Québec, présente elle aussi principalement des extraits qui traitent de l'expérience

²⁷⁵ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 274-275. Dans un tableau synthèse (p. 305), ils précisent également que les auteurs issus des communautés culturelles « abordent les thèmes de l'errance, de l'appartenance à leur culture d'origine, et témoignent des difficultés inhérentes à leur condition d'immigrants ».

²⁷⁶ Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 223.

²⁷⁷ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 287; Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 285.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 291; *Ibid.*, p. 293.

²⁷⁹ Michel Laurin et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 292.

migratoire. L'extrait de Ying Chen traite de l'adaptation d'une Chinoise à Montréal, et celui de Naïm Kattan, de la relation amoureuse d'une Québécoise avec un immigrant. Les notes biographiques et introductives identifient d'ailleurs les extraits proposés comme traitant de questions liées à la condition d'immigrant. L'extrait de Dany Laferrière témoigne ainsi « de l'importance accordée à la question raciale et aux différents tabous de la société actuelle, particulièrement ceux qui touchent les Noirs²⁸⁰ ». Flora Balzano « parvient à se moquer d'une situation courante, mais ambiguë : être néo-québécoise²⁸¹ ». Quant à Sergio Kokis, on dit de son narrateur que « le choc culturel qui suit son arrivée au Québec l'incite à faire le bilan de sa vie et de ses impressions sur son pays d'accueil²⁸² ». Les écrits de Marco Micone « dépeignent l'expérience migratoire d'Italiens ayant opté pour le Québec français²⁸³ », et la nouvelle de Marilu Mallet « s'inscrit dans la réalité des minorités ethniques fraîchement débarquées au Québec²⁸⁴ ». Les sujets d'essais critiques en fin de chapitre proposent également d'étudier l'expérience de l'immigration chez Ying Chen et Naïm Kattan, celle de l'exil chez Anne-Marie Alonzo et Mona Latif Ghattas²⁸⁵, et « la difficulté d'être des personnages féminins [qui] provient du fait d'être femme et néo-québécoise²⁸⁶ » chez Antonio d'Alfonso et Flora Balzano. Yannick Gasquy-Resch précise quant à elle que les textes d'écrivains migrants expriment « les tensions provoquées par la rencontre de la culture d'origine et la culture du pays d'accueil²⁸⁷ ». *Gens du silence*, de Marco Micone, traduit ainsi « la difficile adaptation d'une famille italienne²⁸⁸ » à Montréal.

²⁸⁰ Christian Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, p. 352.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 362.

²⁸² *Ibid.*, p. 364.

²⁸³ *Ibid.*, p. 367.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 370.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 397.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 398.

²⁸⁷ Yannick Gasquy-Resch (dir.), *La Littérature du Québec*, p. 235.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 237.

Antonio d'Alfonso traduit « les ambivalences linguistiques qui pèsent sur la plupart des immigrés » et Dany Laferrière met en scène « la figure de l'étranger²⁸⁹ ». Marilu Mallet décrit dans une nouvelle « la difficile adaptation de deux jeunes réfugiés politiques à Montréal »; « [l]e problème d'intégration²⁹⁰ » est également au cœur de l'écriture de Nadime Ltaif. Heinz Weinmann et Roger Chamberland soulignent que « [p]lusieurs écrivains font état de leur condition d'immigrants dans leurs œuvres ou soulèvent les questions d'adaptation à une nouvelle culture et d'intégration à une communauté que l'on dit "tricotée serrée", parfois méfiante devant l'étranger²⁹¹ ». Ainsi, par exemple, l'extrait du *Pavillon des miroirs* de Sergio Kokis est précédé de la phrase suivante mise en exergue : « L'étranger les observe pour accepter les lois de leur fourmilière », et l'extrait nous montre, selon une note introductive, le « nouvel arrivant soumis au choc culturel²⁹² ».

Claude Vaillancourt souligne également que les nouveaux arrivants « racontent de l'intérieur l'expérience souvent troublante de l'immigration²⁹³ ». La littérature « en vient à refléter les expériences diverses d'immigrants qui doivent s'intégrer à leur nouveau pays et comprendre des usages différents de ceux auxquels ils ont été habitués²⁹⁴ ». La littérature migrante aborde ainsi « des sujets tels l'adaptation à un nouveau pays, le déracinement, les souvenirs du pays d'origine et la confrontation entre les cultures²⁹⁵ ». Claude Vaillancourt précise que si les points de vue d'auteurs d'origines diverses « sont forcément très différents, il est cependant possible de ramener la littérature migrante à certaines

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 238.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 239.

²⁹¹ Heinz Weinmann et Roger Chamberland, *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, p. 279.

²⁹² *Ibid.*, p. 286.

²⁹³ Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 163. Il souligne également à la p. 182 que « le roman reste particulièrement propice pour exprimer l'expérience de l'immigration ».

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 182.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 163.

caractéristiques communes²⁹⁶ » qu'il identifie comme étant la transmission d'une somme d'expériences reflétant la diversité des cultures dans le monde; la présence du thème du déracinement au cœur de l'écriture migrante; la réflexion des personnages de nouveaux arrivants au sujet de leur condition d'étrangers; et la mise en scène fréquente d'un nouvel arrivant qui apprend à vivre dans son pays d'accueil. La note précédant l'extrait de *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* précise que Dany Laferrière y « décrit la relation entre le "Nègre" et la femme blanche²⁹⁷ » : dans l'extrait, diverses personnes dans une file d'attente expriment leurs opinions sur les Noirs. Dans la note précédant l'extrait des *Lettres chinoises* de Ying Chen, où une immigrante chinoise relate sa quête d'un emploi à Montréal, il est précisé que l'auteur « porte un regard touchant sur l'émigration », et que le personnage féminin « devient une excellente observatrice de la vie à Montréal²⁹⁸ ». La note précédant *Le Pavillon des miroirs* précise que Sergio Kokis réfléchit à « sa condition d'immigrant dans un pays non identifié, que le lecteur peut aisément associer au Québec²⁹⁹ ». Les questions de dissertation qui suivent l'extrait demandent entre autres : « Quels reproches le narrateur fait-il aux gens de son pays d'accueil ? » « Quelle est l'attitude de l'étranger qui s'introduit dans ce monde³⁰⁰ ? »

Serge Provencher ne présente quant à lui qu'un extrait – le poème *Speak What*, de Marco Micone – en précisant dans le texte qui le précède que le poète désire « participer à la définition de la société québécoise par le biais de la présentation de la culture immigrée³⁰¹ ». L'anthologie d'André Turcotte, qui répartit les œuvres des auteurs migrants

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 182.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 174.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 179.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 180.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 181.

³⁰¹ Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 131.

sous diverses rubriques thématiques, nous paraît moins attachée à retenir des extraits représentant l'adaptation immigrante à Montréal. Mis à part un extrait de Sergio Kokis s'intégrant dans la section « Le regard de l'autre », et présentant le narrateur du *Pavillon des miroirs* comme jetant « un regard sévère, mais fraternel, sur cette société d'accueil³⁰² », les autres extraits dans les sections « Raconter pour exister », « Violence et guerre » et « Une littérature au féminin bien ancrée » sont sans rapport direct avec l'expérience migratoire. Ils traitent néanmoins de réalités étrangères ou de l'ailleurs, tels un extrait de Dany Laferrière où un jeune garçon partage des souvenirs avec sa grand-mère haïtienne, un extrait de Wajdi Mouawad décrivant la guerre au Liban, et un extrait de Ying Chen décrivant le mode de vie des femmes chinoises.

En somme, nos anthologies retiennent la littérature dite migrante comme littérature d'immigration. Lorsque l'expérience migratoire n'est pas illustrée, les extraits présentent des réalités de l'ailleurs et de l'étranger. Nous avons également vu que les anthologies mettent le plus souvent en lumière la dimension ethnoculturelle des écritures migrantes en regroupant les textes d'auteurs d'origine étrangère sous ce vocable particulier et en soulignant leur origine étrangère dans les biographies. L'écriture migrante telle que présentée dans nos anthologies s'apparente ainsi davantage à une transcription de la réalité socio-culturelle de l'immigration qu'à l'esthétique littéraire migrante célébrée par Pierre Nepveu et Régine Robin en raison de sa dimension artistique³⁰³. Les critiques littéraires Clément Moisan et Renate Hildebrand, de façon similaire, valorisent spécifiquement l'apport immigrant en faisant l'histoire de l'écriture migrante ou « l'histoire de ce que nous

³⁰² André Turcotte (dir.), *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui*, p. 251.

³⁰³ Voir *supra*, p. 27 à 31.

appelons la composante ethnoculturelle littéraire³⁰⁴ ». Ils disent de leur travail qu'il « met en lumière cet apport ethnoculturel dans toutes ses dimensions – littéraire, esthétique, sociale, politique – comme la composante d'un tout qui est la littérature québécoise³⁰⁵ », et distinguent à ces fins les écrivains migrants des écrivains québécois³⁰⁶. Tout se passe donc comme si les écrivains migrants étaient intégrés à la littérature québécoise en raison même de l'intérêt que présentent leur caractère étranger et la réalité néo-québécoise qu'ils illustrent dans leurs œuvres. On leur demande en quelque sorte « d'affirmer leur différence³⁰⁷ » : peut-on y voir une illustration des propos de Laurence Joffrin, de l'Université de Provence, selon laquelle « l'enjeu majeur de la littérature d'immigration est la reconnaissance d'une communauté immigrée par la société d'accueil³⁰⁸ »?

Plusieurs écrivains s'insurgent contre l'apposition de l'étiquette « migrante », voyant notamment dans cette catégorisation fondée sur l'origine une forme de marginalisation ou d'exclusion³⁰⁹. Des reproches comparables ont été adressés au

³⁰⁴ Clément Moisan et Renate Hildebrand, *Ces étrangers du dedans*, p. 51.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 12.

³⁰⁶ En témoignent par exemple les phrases suivantes, *Ibid.*, p. 56 : « La fin de ce parcours aboutit donc à des transferts littéraires et culturels, exprimés par les écrivains migrants et, nous le verrons, concrétisés par les écrivains québécois eux-mêmes »; *Ibid.*, p. 12 : « Il a paru utile de cerner les interrelations entre les œuvres et les auteurs des deux parties qui composent désormais la littérature québécoise ». (nous soulignons)

³⁰⁷ Laurence Joffrin, « La littérature d'immigration n'existe pas », p. 19.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 16.

³⁰⁹ Voir par exemple Nadia Ghalem interviewée par Suzanne Giguère, *Passeurs culturels. Une littérature en mutation*, p. 82 : « Ce terme me surprend. Personnellement, je me considère comme une écrivaine. Point à la ligne. Les classifications, les étiquettes, entraînent une forme d'exclusion »; Gilberto Flores Patino, *Ibid.*, p. 165 : « D'après mes papiers d'immigration, je suis écrivain. Cette classification 'd'écrivain migrant' me gêne parce qu'elle désigne deux catégories d'écrivains, 'nous' et 'les autres'. J'aimerais pouvoir dire 'nous autres écrivains'; Fulvio Caccia, *Ibid.*, p. 29 : « J'ai toujours été réfractaire à cette typologie, même si j'ai contribué à la 'légitimer'. Cette désignation relève d'une opération idéologique. Je ne mets pas en doute la sincérité de ses concepteurs. Ils voulaient contribuer à la reconnaissance des auteurs issus de la mouvance de l'immigration. Mais c'est rendre un bien mauvais service que de diffuser ce terme. Car il fait écran au sens propre, piège les auteurs, les conserve dans leur différence, alors que c'est l'inverse qui devrait être fait. Le danger c'est de reconnaître une catégorie plutôt qu'une œuvre, soit une littérature qui se fragmente, crée des ghettos et autant de solitudes »; Régine Robin, *Ibid.*, p. 252 : « J'aimerais dire que, personnellement, je juge inappropriée la catégorie 'migrants' dans laquelle on enferme les écrivains. J'estime qu'ils ne devraient pas être désignés en fonction de leur origine mais plutôt en fonction de leurs styles, de leurs sensibilités et de leurs préoccupations »; Ying Chen interviewée par Michel Arsenault, « Ying Chen, douce violence », p. 24 : « Je

gouvernement, rappelons-le, pour sa catégorisation des citoyens en fonction de leur origine ethnoculturelle³¹⁰. La notion d'écriture migrante et celle de communauté culturelle promue par les politiques gouvernementales sont toutes deux dénoncées comme étant idéologiques³¹¹. Ces parallèles entre le traitement des écritures migrantes et des communautés culturelles par les institutions littéraire et politique ne sont pas fortuits. La désignation spécifique d'un groupe d'écrivains d'origine étrangère par les institutions littéraire et scolaire et l'accent discursif mis sur l'altérité que présentent leur vie et leur œuvre semblent en effet correspondre au discours politique d'intégration des immigrants qui favorise la catégorisation des citoyens en fonction de leur origine ethnoculturelle afin d'assurer le traitement spécifique de leur intégration, et afin qu'ils se sentent libres de maintenir leur spécificité culturelle tout en adhérant au projet de société québécoise. L'interculturalisme préserve, selon le rapport Bouchard-Taylor, la « tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre part, la continuité du noyau francophone³¹² ». Il conjugue l'épanouissement des traits culturels distinctifs et l'acceptation de la différence avec l'adhésion de tous à un projet de société commune. Laurence Joffrin soulignait que « le

préfère être considérée comme un être humain qui écrit et non pas comme une Chinoise qui écrit en français. »; Dany Laferrière, « De quel pays est un écrivain? », p. E1 : « Je ne connais aucun écrivain qui se définit spontanément comme un "écrivain immigré". On se fait toujours nommer par un maître. Cela m'amuse de voir dans les anthologies et les manuels scolaires ce petit groupe d'écrivains frigorifiés (Kokis, Chen, Laferrière, Micone et Ollivier) qui ont l'air de se tenir ensemble comme pour se réchauffer, en attendant de passer devant un agent culturel d'immigration. Kokis vient du Brésil, Chen, de Chine, Ollivier et Laferrière, d'Haïti, et Micone, d'Italie. La critique doit savoir que ces types n'ont pas beaucoup de choses en commun, à part le fait de s'être retrouvés dans la même ville. Les études qui les regroupent ou les comparent risquent d'être dépassées le jour où ces écrivains seront définitivement intégrés dans le corpus littéraire québécois. »

³¹⁰ Voir *supra*, p. 48. Comme le résume le Conseil supérieur de l'éducation, *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles: avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, p. 65, note 13 : « Au-delà des la difficulté de désignation des personnes, c'est le phénomène de la catégorisation qui est dénoncé tout autant que les intentions de marginalisation de "l'autre" ou sa réduction à une réalité monolithique, sans égard des différences ».

³¹¹ Fulvio Caccia interviewé par Suzanne Giguère, *Passeurs culturels. Une littérature en mutation*, p. 29 (écriture migrante); Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 450 (communauté culturelle).

³¹² Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, p. 121.

paradoxe des littératures d'immigration est d'être à la fois distinctes et intégrées³¹³ ». Cette tension apparaît pourtant moins paradoxale dans la mesure où, comme on l'a vu, elle est également au cœur de la politique québécoise d'aménagement de la diversité. Le modèle d'intégration québécois se défend d'être assimilationniste : comment l'institution littéraire pourrait-elle intégrer silencieusement les écrivains d'origines diverses alors que les politiques gouvernementales tendent vers la mise en lumière de l'apport des communautés culturelles à la culture québécoise et la promotion d'une meilleure reconnaissance de leurs cultures? En d'autres mots, les sphères littéraire et politique tiennent le même discours et montrent la même approche au sujet de l'immigrant.

Lu à la lumière du discours politique, le « paradoxe de la datation³¹⁴ » des écritures migrantes tombe également. Laurence Joffrin voit en effet « une contradiction entre, d'une part, l'assimilation silencieuse des écrivains d'origine étrangère depuis trente ans et, de l'autre, l'identification du corpus des écritures migrantes dans les années quatre-vingt³¹⁵ ».

Julie Berrier, de l'Université de la Sorbonne nouvelle à Paris, se demande de même :

Que s'est-il joué dans les années 1980 pour que cette appellation voie le jour? À cette époque, le débat nationaliste bat son plein [...] Or, c'est bien dans ce laps de quinze années [entre les deux référendums] que, parallèlement dans l'institution littéraire québécoise, l'écriture migrante prend le devant de la scène. Pourquoi un Québec centré sur lui-même, idéologiquement occupé à construire sa nation voit naître dans ses Lettres un mouvement, radicalement opposé au sien, à savoir fondé sur l'étranger – un étranger « qui renvoie les terreurs d'une déculturation tant redoutée »³¹⁶ ?

Le Québec est certes occupé à construire sa nation, mais ce projet inclut désormais explicitement les immigrants, et il s'avère nécessaire de le faire comprendre à la population

³¹³ Laurence Joffrin, « La littérature d'immigration n'existe pas », p. 30.

³¹⁴ Julie Berrier, « Les paradoxes de l'écriture migrante : paradoxes de réception, de datation, de nomination », p. 88.

³¹⁵ Laurence Joffrin, « La littérature d'immigration n'existe pas », p. 18.

³¹⁶ Julie Berrier, « Les paradoxes de l'écriture migrante : paradoxes de réception, de datation, de nomination », p. 88.

entière. Notre hypothèse est qu'un parallèle se dessine, au même moment, entre les discours des champs littéraire et politique dans leur traitement de l'immigrant. En effet, pendant toute la décennie ayant précédé la désignation des écritures migrantes et sa reconnaissance par l'institution littéraire, la différence ethnoculturelle a été mise en lumière et valorisée : « De 1978 à 1987, le discours gouvernemental s'applique à affirmer sa reconnaissance de la diversité culturelle apportée par les groupes immigrés³¹⁷ ». Denise Helly souligne également que « la politique adoptée de 1977 à 1985 et la publicité qui l'entoure ont un effet. La question du statut des immigrés comme membres à part entière de la société québécoise est soulevée, politisée, et devient un objet de débat public à la différence des décennies précédentes³¹⁸ ». (nous soulignons) La question de l'intégration des immigrants est ainsi nouvellement à l'ordre du jour dans les années 1980 et, comme nous l'avons vu dans l'introduction, la politique gouvernementale connaît un véritable tournant à partir de 1986. Denise Helly précise que les mesures mises en œuvre de 1986 à 1994 « représentent une tentative d'imposition de nouvelles attitudes dans une société nécessitant l'immigration pour atteindre ses objectifs démographiques et économiques³¹⁹ ». La reconnaissance des écritures migrantes dans le champ littéraire se fait ainsi l'écho du nouveau discours de reconnaissance des apports de l'immigration dans la sphère politique.

L'éducation interculturelle

L'intégration des écrivains migrants dans nos anthologies en raison même, apparemment, de l'intérêt que présentent leur caractère étranger et la réalité néo-québécoise

³¹⁷ Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 433.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 452.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 462.

qu'ils illustrent dans leurs œuvres, s'inscrit avantageusement dans l'esprit des objectifs gouvernementaux visant à susciter des attitudes favorables à l'immigration et à la diversité ethnique en éduquant la population à apprécier les apports des communautés culturelles et à mieux connaître celles-ci³²⁰. Ce désir d'éduquer la population québécoise au pluralisme, plus particulièrement les jeunes, recoupe la notion d'éducation interculturelle, qui commence à être élaborée au niveau gouvernemental à partir de 1983. L'éducation interculturelle est en effet étroitement liée au modèle d'intégration québécois, l'interculturalisme³²¹. L'école est appelée à former les citoyens en fonction des choix idéologiques des autorités politiques³²². Le Conseil supérieur de l'éducation souligne la nécessaire dynamique qui s'établit entre la société, l'appareil étatique et l'institution scolaire : « L'institution scolaire, qui reçoit ses mandats de la société par l'entremise de l'État, règle ainsi son action éducative à partir des perspectives et des choix politiques et sociaux³²³ ».

La nouvelle dynamique pluriculturelle a en effet suscité de nombreuses interventions du ministère de l'Éducation, du Conseil supérieur de l'éducation, de comités nommés *ad hoc* et de diverses commissions scolaires³²⁴. Déjà en 1979, le ministère de l'Éducation reconnaît le pluralisme comme « un mode de pensée qui considère la diversité comme une valeur » et précise que l'école, par sa mission éducative, est l'« un des lieux privilégiés où le pluralisme a droit de cité et où le droit à la différence doit s'exprimer

³²⁰ Voir *supra*, p. 39-40.

³²¹ François Rocher et al., *Le Concept d'interculturalisme québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 12.

³²² Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 263.

³²³ Conseil supérieur de l'éducation, *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles: avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, p. 59.

³²⁴ Pour un survol du contenu des études, rapports et politiques constituant les jalons de l'établissement d'une éducation interculturelle, voir Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 317-330.

concrètement³²⁵ ». Le Bureau d'approbation du matériel didactique établit, au début des années 1980, une grille d'élimination des stéréotypes discriminatoires afin que les éditeurs soient sensibilisés à la nécessité d'assurer une représentation adéquate des minorités culturelles dans les manuels scolaires³²⁶. En 1983, le Conseil supérieur de l'éducation souligne que, pour favoriser un climat d'accueil de la diversité, « il faut d'abord faire l'éducation de la société³²⁷ ». Il juge qu'il s'agit là d'une nécessité pressante et que l'institution scolaire, du primaire à l'université, doit être mise à contribution³²⁸. Elle fournira une éducation interculturelle « qui prend en considération et respecte les différentes identités ethniques, raciales, culturelles qui composent notre société, ainsi que leurs différentes visions du monde et leurs cultures éducatives propres³²⁹ ». Elle favorisera un « accueil d'acceptation », ou une réelle reconnaissance des apports enrichissants des minorités culturelles dans un climat de dialogue interculturel³³⁰. Le Conseil recommande que soient mis en relief « les aspects positifs des valeurs culturelles des composantes de la population au Québec³³¹ » dans le matériel didactique, l'enseignement et la formation du personnel enseignant, notamment dans le cadre de certaines disciplines comme l'histoire, la géographie, la littérature et les arts³³².

Le Comité sur l'école québécoise et les communautés culturelles, en 1985, qualifie d'interculturelle l'éducation

³²⁵ Ministère de l'éducation, *L'École québécoise. Énoncé de politique et plan d'action*, p. 17-18.

³²⁶ Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 334.

³²⁷ Conseil supérieur de l'éducation du Québec, *L'Éducation interculturelle. Avis au ministre de l'Éducation*, p. 2.

³²⁸ *Ibid.*, p. 17.

³²⁹ *Ibid.*, p. 13.

³³⁰ *Ibid.*, p. 31.

³³¹ *Ibid.*, p. 44.

³³² *Ibid.*, p. 45.

qui vise à former des personnes capables d'apprécier les diverses cultures qui se côtoient dans une société multiculturelle, et donc d'accepter d'évoluer au contact de ces cultures pour que cette diversité devienne un élément positif, enrichissant la vie culturelle, sociale et économique du milieu³³³.

L'école joue un rôle important dans le développement d'attitudes accueillantes et la création d'une nouvelle culture québécoise: « Miser sur les jeunes et sur l'ouverture qu'ont déjà manifestée les éducateurs peut devenir un moteur pour la société entière³³⁴ ». L'éducation au dialogue des cultures implique notamment l'enrichissement des programmes existants et du matériel didactique par des informations liées au contexte culturel pluraliste et à sa valorisation³³⁵. Le Conseil supérieur de l'éducation insiste également, en 1987, sur l'enjeu éducatif prioritaire que constituent « l'accès au pluralisme³³⁶ » et l'aptitude à accueillir et vivre positivement la diversité et l'altérité³³⁷. L'école étant l'un des principaux lieux de transmission culturelle et d'insertion dans les rapports sociaux, les éducateurs doivent habiliter les jeunes à vivre en contexte pluraliste³³⁸. Pour le Conseil, « [s]'éduquer à l'altérité, c'est s'initier à ce qui est autre. C'est apprivoiser la différence. C'est développer des habiletés et des compétences pour comprendre l'autre et entrer en relation avec lui³³⁹ ». Pour ce, les contenus des programmes d'enseignement, particulièrement ceux de langues et sciences humaines, doivent être élargis pour accorder

³³³ Max Chancy, *Rapport du comité sur l'école québécoise et les communautés culturelles*, p. 141. Ce rapport porte sur le préscolaire, le primaire et le secondaire.

³³⁴ *Ibid.*, p. 144.

³³⁵ *Ibid.*, p. 162-164.

³³⁶ Conseil supérieur de l'éducation, *Les Défis éducatifs de la pluralité*, p. 2. On précise qu'il s'agit de l'« un des besoins éducatifs prioritaires des prochaines années ».

³³⁷ *Ibid.*, p. 2 et p. 37.

³³⁸ *Ibid.*, p. 8-9.

³³⁹ *Ibid.*, p. 7. Évoluer en contexte de diversité « exige des individus une aptitude croissante à saisir et à comprendre les différences », *Ibid.*, p. 13.

une place aux réalités des minorités culturelles³⁴⁰. Les programmes de langue doivent également présenter plus systématiquement des auteurs appartenant à d'autres peuples³⁴¹.

Deux études de Marie McAndrew³⁴², en 1986 et 1987, portent sur le traitement de la pluralité culturelle dans les manuels scolaires de langue française du primaire et du secondaire. La deuxième étude a été élaborée à la demande de Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, préoccupée « de faire de l'école québécoise un milieu favorable au rapprochement des cultures et à l'apprentissage de relations interethniques et interraciales harmonieuses », notamment en s'assurant que les manuels scolaires de niveaux primaire et secondaire « contiennent des éléments d'éducation interculturelle et valorisent les différentes cultures, tout en évitant de véhiculer ou d'entretenir des préjugés³⁴³ ». Marie McAndrew s'intéresse à l'aspect idéologique du matériel scolaire, « c'est-à-dire les prises de position, les valeurs ou images véhiculées concernant la diversité culturelle ou raciale³⁴⁴ ». L'école est en effet un véritable « agent de socialisation [...], partenaire essentiel dans l'émergence d'une nouvelle culture québécoise pluraliste³⁴⁵ » et dans la formation des attitudes face à celle-ci. Les manuels scolaires donc doivent être étudiés :

à la fois comme un reflet de la société globale et comme un instrument privilégié de socialisation des étudiants, et sans doute aussi, des enseignants. La façon dont les manuels traitent de divers sujets reflète des conceptions largement répandues

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 9 et p. 38.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 14.

³⁴² Marie McAndrew, *Études sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec* (1986). L'étude porte notamment sur le traitement du racisme, de l'immigration et de la réalité multi-ethnique dans ces manuels; Marie McAndrew, *Le Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec* (1987).

³⁴³ Marie McAndrew, *Le Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, p. 2.

³⁴⁴ Marie McAndrew, *Études sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec*, p. 17.

³⁴⁵ Marie McAndrew, *Le Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, p. 5.

dans la société en plus de former, dans une dynamique rétroactive, les perceptions et les mentalités des futurs citoyens³⁴⁶.

Il est possible de les considérer, « sinon comme représentant l'idéologie officielle du Gouvernement, du moins comme se situant à l'intérieur des limites acceptables du pluralisme idéologique de la société³⁴⁷ ». Marie McAndrew souligne qu'on insiste généralement, en ce qui concerne le rôle du matériel didactique, sur la transmission d'images positives relativement à certains groupes, la valorisation de la diversité culturelle et la présentation de l'échange interculturel comme une richesse pour la société³⁴⁸. Elle note une évolution positive, de 1983 à 1987, dans le contenu de ces outils didactiques³⁴⁹. En 1988, Georges Latif observe que la production d'outils pédagogiques liés à l'éducation interculturelle constitue « l'un des domaines où la réponse ministérielle s'est avérée la plus soutenue³⁵⁰ ». Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, rédigeant également un avis à la demande de la ministre Robic, précise que la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique, lequel joue un rôle de premier plan dans la transmission des connaissances et la formation des attitudes³⁵¹, exige l'atteinte de plusieurs objectifs, soit :

une représentation juste de la réalité multiethnique, multiraciale et multiculturelle qui caractérise notre société, la reconnaissance explicite de la diversité et l'identification de tous à cette réalité, une représentation objective et dénuée d'ethnocentrisme des phénomènes liés à la diversité, la valorisation des

³⁴⁶ Marie McAndrew, *Études sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec*, p. 26.

³⁴⁷ Marie McAndrew, *Le Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, p. 9.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 241.

³⁵⁰ Georges Latif, *L'École québécoise et les communautés culturelles*, p. 47.

³⁵¹ Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, *La Valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires : avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration*, p. 9.

membres des communautés culturelles, la lutte au racisme et à la discrimination, ainsi que l'étude plus approfondie des différentes cultures³⁵².

Le conseil recommande également que les programmes d'enseignement « incluent l'étude d'ouvrages écrits par des auteurs issus des communautés culturelles présentes au Québec³⁵³ » et que les bibliothèques scolaires intègrent à leurs collections « des œuvres d'auteurs appartenant à d'autres cultures, notamment celles que véhiculent les différentes communautés ethniques présentes au Québec³⁵⁴ ».

Le Conseil des collèges propose quant à lui, en 1992, de faire de l'« ouverture au monde et à la diversité des cultures³⁵⁵ » l'un des neuf objets de formation fondamentale au collégial. L'éducation interculturelle devra relever de l'ensemble des cours et préparer les étudiants à vivre dans une société pluriethnique et ouverte sur le monde : « Cela ne peut guère être l'étude d'une matière en particulier, mais plutôt le développement d'habiletés, de préoccupations, de compétences qui peut se réaliser à travers l'étude des diverses disciplines et techniques³⁵⁶ ». Certains cégeps mettent sur pied des stratégies d'éducation interculturelle visant à sensibiliser les élèves à une meilleure compréhension des diverses cultures, à une meilleure communication avec les gens d'autres cultures, et aux aspects positifs de la pluralité ethnique³⁵⁷. On souligne que la culture des cégeps s'est élaborée dans un contexte mono-ethnique et que l'enseignement collégial est « imparfaitement adapté sur le plan de l'ouverture à la diversité³⁵⁸ ». Or, l'association de l'immigration à l'essor

³⁵² *Ibid.*, p. 26.

³⁵³ *Ibid.*, p. 32.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 34.

³⁵⁵ Conseil des collèges, *L'Enseignement collégial : des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, p. 86.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 85.

³⁵⁷ Par exemple, Christian Barrette, Édith Gaudet et Denyse Lemay, *Interculturalisme et pratiques pédagogiques au collégial : proposition de design pédagogique*, p. 7. (Collège Ahuntsic et Collège Bois-de-Boulogne)

³⁵⁸ Denyse Lemay, *Formation interculturelle : rapport de recherche*, p. 8. Voir aussi p. 3 et p. 9.

collectif du Québec, l'intégration des immigrants et leur pleine participation à la société québécoise reposent sur le respect par tous les Québécois sans exception « des consensus sociaux établis³⁵⁹ ». L'institution scolaire a justement pour rôle de socialiser les jeunes et de faire en sorte qu'ils intériorisent les règles et valeurs de la société³⁶⁰ : « C'est l'école, en effet, qui a la tâche de travailler à l'ouverture des mentalités des jeunes et d'agir sur les attitudes et les comportements qui forgent à la fois l'identité et disposent à l'altérité³⁶¹ ».

Le ministère de l'Éducation donne dans sa politique de 1998 les grands axes visant à guider la communauté éducative dans ses démarches pour intégrer les élèves immigrants et « préparer l'ensemble des élèves à participer à la construction d'un Québec démocratique, francophone et pluraliste³⁶² ». Il souligne « l'importance pour l'école d'apprendre aux élèves le "savoir vivre ensemble"³⁶³ » dans le respect de leurs différences et le partage des mêmes valeurs sociales. L'école « a charge d'appeler à l'adhésion à des normes, à des valeurs et à des codes », dont l'ouverture à la diversité, et a *l'obligation*

de susciter chez l'ensemble des élèves une prise de conscience de la diversité et de les préparer à vivre dans une société pluraliste [...], à en apprécier la richesse et à en connaître les défis pour mieux les surmonter. Grâce à des compétences appropriées, les élèves doivent être menés à comprendre les rapports entre la diversité et l'unité, le particulier et l'universel, l'identité et l'altérité, à repousser les frontières du connu et à s'ouvrir sur le monde³⁶⁴.

Au primaire et au secondaire, le pluralisme ethnoculturel devra être pris en considération à l'intérieur du plus grand nombre de cours et de programmes; au collégial, chaque discipline

³⁵⁹ Conseil supérieur de l'éducation, *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles: avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, p. 62.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 66.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 68.

³⁶² Ministère de l'Éducation, *Une école d'avenir. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, p. V.

³⁶³ *Ibid.* En cela, la politique dit adopter la perspective de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle de l'UNESCO dans son rapport *L'Éducation, un trésor est caché dedans* (1996).

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 9.

devra contribuer à l'atteinte « d'habiletés interculturelles et civiques³⁶⁵ ». Le Plan d'action du ministère de l'Éducation invite les commissions scolaires et établissements d'enseignement primaire, secondaire et collégial à se donner un cadre d'action en matière d'éducation interculturelle³⁶⁶. Pour sa part, le ministère « continuera d'exiger des maisons d'édition qu'elles poursuivent leurs efforts d'ouverture à la diversité dans l'élaboration des contenus du matériel didactique³⁶⁷ ».

Dans un tel contexte où l'on demande au système d'éducation, considéré comme un véritable agent de socialisation, de préparer les jeunes à vivre dans une société pluriethnique et ouverte sur le monde, il n'est pas étonnant que des anthologies présentent explicitement l'apport d'auteurs d'origine étrangère à la littérature québécoise tout en familiarisant les jeunes avec l'expérience de l'immigration et de l'intégration à une nouvelle société que nombre de ces auteurs présentent dans leurs œuvres. En reprenant le vocabulaire et les concepts employés dans les documents décrits plus haut, avançons que la littérature devient un moyen d'illustrer le vécu et l'apport des immigrants, et donc de favoriser une prise de conscience de la diversité, une meilleure compréhension des « cultures d'apport », et une capacité accrue de vivre et d'accueillir positivement la différence et l'altérité. Comme le soumettait Ronald Sutherland au Secrétariat d'État à Ottawa, en 1986, « the young can be conditioned to appreciate the wealth and excitement of diversity, and works of literature, taught in the schools, made available to the public, presented in the media, can be the means to do so³⁶⁸ ». L'écriture migrante est de plus

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 32.

³⁶⁶ Ministère de l'Éducation, *Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle (1998-2002)*, p. 3.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 9.

³⁶⁸ Ronald Sutherland, *No Longer a Family Affair: The Foreign-born Writers of French Canada*, p. 5. Cette étude est citée par Robert Berrouët-Oriol et Robert Fournier, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », p. 13.

justement louée dans nos anthologies pour son enrichissement de la littérature et de la culture québécoises. Les anthologies apparaissent donc à la fois comme le reflet d'une société qui considère l'intégration des immigrants et la promotion d'attitudes positives face à celle-ci comme des enjeux fondamentaux, et un outil d'éducation interculturelle pour les citoyens de demain. Leur traitement de la littérature migrante insiste sur la différence ethnoculturelle des auteurs et l'expérience de l'ailleurs et de l'immigration que les œuvres mettent en jeu. Si elle n'est pas directement dictée par une quelconque directive gouvernementale, cette approche s'inscrit toutefois de façon cohérente par rapport à l'accueil ou à « l'acceptation » que la sphère éducative est appelée à promouvoir, et qui consiste, rappelons-le dans les mots de Denise Helly, en « la reconnaissance par la société globale des apports positifs des minorités culturelles et en l'établissement d'un "dialogue entre cultures"³⁶⁹ ».

Une relation donnant-donnant

Finalement, la reconnaissance explicite des écritures migrantes dans nos anthologies et dans l'institution littéraire en général participe du principe qui fonde essentiellement, selon François Rocher, la politique d'intégration du gouvernement québécois et sert de trame de fond à *Autant de façons d'être Québécois*, *Au Québec pour bâtir ensemble* et le plus récent *Des valeurs partagées, des intérêts communs* (2004) : « les immigrants doivent s'intégrer à la société québécoise francophone, société d'accueil et celle-ci doit s'ouvrir aux transformations induites par l'immigration internationale³⁷⁰ ». L'intégration des nouveaux

³⁶⁹ Denise Helly, *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, p. 319.

³⁷⁰ François Rocher et al., *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, p. 27.

arrivants se fait en quelque sorte suivant un engagement réciproque de l'accueilli et de la société d'accueil ainsi articulé dans *Au Québec pour bâtir ensemble*: « L'intégration suppose en effet un double consentement : celui de l'immigrant à participer pleinement à la communauté et celui de la société d'accueil à s'ouvrir à cette participation et à la soutenir³⁷¹. » En d'autres mots, « l'intégration réussie se joue à deux » : il s'agit d'un véritable marché ou contrat moral établi entre les immigrants et le gouvernement, dont les concepts clés sont la participation et la reconnaissance :

[...] les Québécois de toutes origines doivent contribuer, dans la mesure de leurs capacités, à l'enrichissement culturel de l'ensemble de la population et au développement de relations intercommunautaires harmonieuses. En contrepartie, la collectivité d'accueil doit clairement manifester son appréciation de l'apport de ses nouveaux membres et des Québécois des communautés culturelles. [...] En pratique, le Gouvernement se reconnaît le rôle de promouvoir des attitudes favorables à l'immigration et à la diversité dans l'ensemble de la population, de favoriser une plus grande reconnaissance de la réalité pluraliste et de soutenir le rapprochement intercommunautaire³⁷². [nous soulignons]

À nos yeux, la reconnaissance des écritures migrantes par les institutions littéraire et scolaire respecte parfaitement cet objectif sociétal de valorisation de l'apport des communautés culturelles à la vie culturelle québécoise. En créant cette catégorie, nos anthologies mettent en lumière l'apport spécifique des écrivains d'origine étrangère et en font la promotion. Pour reprendre les mots de l'anthologiste Claude Vaillancourt, « [l]e succès littéraire de plusieurs écrivains d'origine étrangère est un bel exemple d'une intégration réussie³⁷³ ». Il se produit, à l'échelle littéraire, ce dont le discours politique rêve pour la société québécoise entière.

³⁷¹ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Au Québec pour bâtir ensemble*, p. 45.

³⁷² *Ibid.*, p. 18.

³⁷³ Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*, p. 163.

Conclusion

Selon Daniel Chartier,

après la fin de la période de la littérature migrante, à la fin des années 1990, les changements dans la définition de la littérature nationale sont devenus suffisamment structurels pour qu'il ne soit plus nécessaire de considérer les écrivains « migrants » ou « émigrés » autrement que comme des écrivains québécois³⁷⁴.

Les anthologies analysées présentent, de manière générale, une vision somme toute constante de l'écriture migrante qui ne semble pas s'accorder avec les observations de Daniel Chartier. L'écriture migrante est intégrée à la définition de la littérature québécoise : les auteurs migrants se retrouvent dans toutes les anthologies observées. Il s'agit donc d'un corpus incontournable que les anthologies disent inscrit dans un contexte d'ouverture de la nouvelle société québécoise plurielle, et dont elles soulignent l'apport et l'enrichissement pour la littérature et la culture québécoise. Cependant, les auteurs migrants, sauf dans deux anthologies consultées, sont regroupés en un mouvement spécifique, et donc distingués du reste des auteurs nés au Québec. Les biographies de ces écrivains précisent d'ailleurs toujours leur origine étrangère. De plus, nombre d'anthologies utilisent un vocabulaire opposant « l'autre » ou « l'étranger » au Québécois d'origine. Les anthologies s'intéressent principalement aux œuvres ou extraits d'œuvres qui mettent en scène l'immigrant en sa qualité d'étranger et explorent la rencontre des cultures québécoise et étrangères. En somme, nos anthologies retiennent la littérature dite migrante comme littérature d'immigration.

Ce discours des anthologies au sujet de l'écriture migrante se fait l'écho du discours politique en matière d'aménagement de la diversité. Les deux discours insistent sur la

³⁷⁴ Daniel Chartier, *Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec, 1800-1999*, p. 10.

nouvelle ère pluraliste dans laquelle est engagé le Québec, et valorisent l'apport et l'enrichissement amenés par les nouveaux arrivants. De plus, la présentation des écritures migrantes dans les anthologies s'accorde avec l'interculturalisme, le modèle d'intégration proposé par le gouvernement du Québec. En effet, nos anthologies, en intégrant l'écriture migrante à la définition de la littérature québécoise tout en insistant sur sa dimension ethnoculturelle, se font l'écho du discours politique intercultureliste qui, tout en prônant l'intégration des nouveaux arrivants, valorise la diversité ethnoculturelle, favorise une mise en lumière des différences et des traits culturels distinctifs et désigne l'altérité à l'aide de vocables particuliers. En présentant explicitement l'apport d'auteurs d'origine étrangère à la littérature québécoise et des extraits d'œuvres illustrant souvent l'expérience de l'immigration et de l'intégration à une nouvelle société, les anthologies s'inscrivent également dans l'objectif d'une éducation interculturelle visant à préparer les jeunes à vivre dans une société pluriethnique et ouverte sur le monde.

De manière générale, la reconnaissance des écritures migrantes dans le champ littéraire se fait l'écho du nouveau discours de reconnaissance des apports de l'immigration qui s'articule dans la sphère politique pendant les années 1980, surtout à partir de 1986. Le discours de l'institution littéraire s'aligne ainsi sur le politique en matière d'immigration. Un tel alignement peut paraître surprenant en ces années 1980 où l'écriture se veut intimiste, individualiste, intérieure, contrastant avec la politisation du discours littéraire et l'engagement politique de l'écrivain des années 1960³⁷⁵. En effet, à partir des années 1970, une nouvelle écriture s'élabore et postule « l'autonomie de la littérature, désormais décrite comme une immense surface intertextuelle où les mots renvoient à d'autres mots plutôt

³⁷⁵ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, p. 363, p. 534-535.

qu'au monde réel³⁷⁶ ». Pierre Nepveu souligne de même que pendant cette décennie, « [l]e mouvement contre-culturel a inscrit un divorce de plus en plus grand entre le discours politique et le discours culturel. [...] La culture devenait individualiste et beaucoup plus critique face à la communauté politique québécoise³⁷⁷ ». Cependant, notre étude de l'interdiscursivité littéraire et politique en matière d'écritures migrantes et d'immigration illustre les théories de Marc Angenot et montre que la littérature ne peut être considérée de façon autonome, comme un monde en soi coupé du reste du discours social. Les institutions littéraire et scolaire, par le biais des anthologies destinées aux élèves de niveau collégial, tiennent un discours porteur d'un projet de société, celui d'un Québec pluraliste, ouvert aux apports de l'immigration. Le discours des anthologies sur les écritures migrantes participe d'un projet politique interculturel et de l'idéologie dominante de la tolérance et de l'ouverture à l'autre. Le politique, loin d'avoir déserté le discours littéraire, lui souffle les mots pour valoriser les écritures migrantes et traiter de leur contexte. Le discours de l'institution littéraire québécoise, des décennies après la Révolution tranquille, est ainsi toujours politiquement engagé. Il vise implicitement à bâtir le Québec moderne en esquissant, à travers sa lecture des œuvres, le visage d'une société pluraliste pour le bénéfice des citoyens de demain.

Le discours dominant de tolérance et d'harmonie interculturelle, promu par l'État et repris par les institutions littéraire et scolaire, n'échappe pourtant pas au conflit et à la controverse. Marc Angenot dénonce un tolérantisme qui impliquerait l'autocensure et

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 508.

³⁷⁷ Pierre Nepveu, « La littérature québécoise des années 80: Une culture qui s'internationalise? », p. 16. Il ajoute : « Dès le début des années 70, si l'on observe le contenu de la littérature québécoise, on constate qu'elle s'éloigne du discours idéologique dominant entretenu par le Parti québécois. Ce qui s'écrivait à cette époque n'avait, la plupart du temps, plus aucun rapport avec le discours culturel du P.Q. »

l'obligation de faire taire l'esprit critique³⁷⁸. Simon Harel s'est de même montré très critique à l'égard de l'« euphorie qui est souvent le présupposé implicite du discours interculturel, cette nouvelle forme de la doxa³⁷⁹ ». Il reconnaît le caractère louable, la valeur éthique et pédagogique du discours interculturel et la portée civique de son idéal, tout en précisant qu'il se situe du côté de la rectitude morale, de la bienséance, du conformisme et de la bonne conscience³⁸⁰. Or, il juge ce discours « insupportable de bonne volonté tant l'intellectuel se veut aujourd'hui du côté du bien³⁸¹ » et dénonce son manque de pensée critique ainsi que son occultation des conflits et de la violence qui font partie de la réalité interculturelle³⁸². La vision ouverte, tolérante et pluraliste de la société québécoise serait quant à elle contestée, selon le récent manifeste *Pour un Québec pluraliste*, par deux courants de pensée dissidents : l'un est nationaliste conservateur et l'autre prône une laïcité stricte³⁸³. C'est pourtant le discours dominant de tolérance et d'harmonie interculturelle qu'entérinent les anthologies littéraires à l'étude. Peut-être ne faut-il pas s'étonner qu'elles reprennent l'idéologie officielle plutôt que de la remettre en question. Par l'intermédiaire des anthologies, la voix de l'institution littéraire s'assimile en effet à celle de l'école, puissant appareil idéologique de l'État.

Cette interdépendance des discours politique et littéraire peut s'avérer problématique pour les écrivains dits migrants. Nombre d'entre eux, nous l'avons vu, revendiquent un

³⁷⁸ Marc Angenot, « La tolérance est-elle une vertu politique? », p. 27-28, p. 30, p. 36. Ces critiques peuvent rappeler celles de Neil Bissoondath qui, dans *Le Marché aux illusions. La méprise du multiculturalisme*, dénonce à l'échelle canadienne le multiculturalisme comme forme de « culte » (p. 17), de « mentalité sanctionnée par le gouvernement » (p. 21) et d'idéologie censurant tout ce qui pourrait paraître offensant ou raciste à l'égard des membres de communautés ethniques (p. 18 et p. 159).

³⁷⁹ Simon Harel, *Braconnages identitaires. Un Québec palimpseste*, p. 11.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 11, p. 13, p. 22, p. 111.

³⁸¹ *Ibid.*, p. 38. Voir également Bianca Zagolin, « Littérature d'immigration ou littérature tout court? », p. 58 : « un discours dominant auquel ont tenterait en vain d'échapper, puisqu'il s'appuie sur les principes les plus purs de la 'political correctness' ».

³⁸² *Ibid.*, p. 13, p. 22, p. 26-27, p. 35, p. 93, p. 119.

³⁸³ Luc Bégin et al., *Pour un Québec pluraliste*.

statut d'auteur à part entière, libéré du terme « migrant », pour éviter que leur origine ne prime sur les qualités littéraires de leurs œuvres. Simon Harel déplore ainsi que ces auteurs soient « l'objet d'une célébration parce qu'ils sont la preuve rhétorique de l'ouverture interculturelle du Québec contemporain³⁸⁴ ». Le critique ajoute : « Que la société d'accueil, à savoir l'État, veuille en faire une figure exemplaire des Lois de l'hospitalité, voilà ce contre quoi l'écrivain migrant négocie avec force³⁸⁵ ». Cependant, notre analyse nous permet de conclure que le discours de l'institution littéraire sur les écritures migrantes, tel qu'illustré par les anthologies destinées aux élèves du collégial, est, certes sans s'y limiter, le produit du discours interculturel et l'incarnation de l'ouverture du Québec pluriethnique d'aujourd'hui. Le discours politique québécois a en effet permis la désignation et la reconnaissance des écritures migrantes.

Est-ce parce que son discours politique en matière d'intégration des immigrants diffère qu'en France, par exemple, il n'existe pas de catégorie particulière pour englober tous les écrivains nés hors de France mais y écrivant? Plusieurs critiques ont en effet remarqué que la reconnaissance des écritures migrantes est une particularité québécoise qui contraste avec la réception accordée par l'institution littéraire française aux écrits d'auteurs d'origine étrangère, tout simplement assimilés au corpus français ou beaucoup moins visibles qu'au Québec³⁸⁶. Il pourrait s'avérer intéressant d'étudier le discours politique

³⁸⁴ Simon Harel, *Les Passages obligés de l'écriture migrante*, p. 25.

³⁸⁵ Simon Harel, « Mémoires de l'identité, mémoires de l'oubli : formes subjectives de l'écriture migrante au Québec », p. 153.

³⁸⁶ Clément Moisan et Renate Hildebrand, *Ces étrangers du dedans*, p. 46 : « La plupart des littératures nationales et des discours (critique et historique) tenus sur elles font peu état de l'apport spécifique d'écrivains venus d'ailleurs, comme s'agissant d'une composante significative. Aucun historien ou critique de la littérature française contemporaine, par exemple, ne considère les écrivains nés hors de France [...] comme n'appartenant pas automatiquement à la littérature française tout court » et p. 316 : « l'institution littéraire québécoise, où sont désormais reconnus les auteurs migrants, acquiert des caractères spécifiques et se distingue sur ce point de celle de France où les écrivains venus d'ailleurs sont immédiatement intégrés et surtout jamais traités à part dans les ouvrages de critique et d'histoire littéraires »; Carmen Mata Barreiro,

français en matière d'intégration des immigrants pour voir si, comme au Québec, il influence le discours de l'institution littéraire et justifie le traitement que cette dernière réserve aux auteurs d'origine étrangère. Cet outil comparatif pourrait mettre en lumière une forme d'interdiscursivité littéraire et politique qui traverse les frontières ou, à l'opposé, la spécificité d'une littérature québécoise qui ne peut être envisagée sans son contexte politique.

Car somme toute, comme le souligne Max Dorsinville,

[...] l'étude de la littérature (d'un point de vue national ou internationale) est un acte politique puisqu'il ressortit à des jugements et évaluations relevant de convictions idéologiques d'hommes qui sont consciemment ou inconsciemment conditionnées par des contingences historiques et socio-économiques³⁸⁷. [nous soulignons]

De même, Simon Harel souligne :

je n'aurai pas l'outrecuidance de ramener le discours critique dans sa complexité à des stratégies de manipulation qui relèvent de la gestion politique. Mais il ne faut pas être naïf et croire que le monde de la culture possède une autonomie critique qu'il n'a pas³⁸⁸.

Notre étude aura montré, dans le cas de l'émergence et de la reconnaissance des écritures migrantes, que le discours littéraire ne se comprend bien qu'à la lueur du discours politique québécois en matière d'immigration. En édifiant un corpus littéraire québécois où sont mises en valeur les écritures migrantes, nos anthologies construisent l'image d'un Québec ouvert et pluraliste, conformément à l'idéal interculturel.

« Identité urbaine, identité migrante », p. 42-43 : « Lorsque nous observons la situation dans d'autres pays d'immigration, notamment des pays européens, nous constatons que le degré de visibilité et de reconnaissance de la littérature migrante est bien inférieur à celui du Québec. [...] en ce qui concerne la reconnaissance et la visibilité de la littérature migrante ainsi que son adoption par l'institution littéraire française, demeurent beaucoup d'hésitations ».

³⁸⁷ Max Dorsinville, *Le Pays natal: essais sur les littératures du Tiers-Monde et du Québec*, p. 15.

³⁸⁸ Simon Harel, *Braconnages identitaires. Un Québec palimpseste*, p. 24.

Bibliographie

Corpus principal

a) Les anthologies

BRAËN, Christian *et al.* *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, Ville Mont-Royal, Décarie éditeur, 1997.

GASQUY-RESCH, Yannick. *La littérature du Québec*, Paris, Édicef/Aupelf, 1994. (Coll. « Histoire littéraire de la francophonie »)

LAURIN, Michel. *Anthologie de la littérature québécoise*, 3^e édition, Anjou, Éditions CEC, 2007.

LAURIN, Michel et Michel Forest, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel CEC, 1996.

PROVENCHER, Serge. *Anthologie de la littérature québécoise*, Saint-Laurent, ERPI, 2007.

TURCOTTE, André (dir.) *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui*, Mont-Royal, Thomson – Groupe Modulo, 2007.

VAILLANCOURT, Claude. *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Beauchemin, 2008.

WEINMANN, Heinz et Roger CHAMBERLAND. *Littérature québécoise, des origines à nos jours*, Montréal, Hurtubise HMH, 1996.

b) Les documents gouvernementaux

Au Québec pour bâtir ensemble: énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction des communications, 1990.

Autant de façons d'être Québécois : plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, Québec, ministère d'État au Développement culturel et scientifique, 1981.

CHANCY, Max. *Rapport du comité sur l'école québécoise et les communautés culturelles*, Québec, ministère de l'Éducation, 1985.

Conseil des collèges, *L'Enseignement collégial : des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, Québec, Les publications du Québec, 1992.

GIRARD, Sylvie et Jean-François MANÈGRE. *L'Immigration et l'opinion publique: présentation des résultats des sondages d'opinion sur l'immigration au Québec et au Canada, 1952 à 1988*, Québec, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1988.

LATIF, Georges. *L'École québécoise et les communautés culturelles : rapport déposé au Bureau du sous-ministre*, Québec, Ministère de l'éducation, 1988.

La Valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires : avis présenté à la ministre des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1988.

L'École québécoise. Énoncé de politique et plan d'action, Québec, ministère de l'Éducation, 1979.

L'Éducation interculturelle. Avis au ministre de l'éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1983.

Le Mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui, Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des communications, 1990.

Les Défis éducatifs de la pluralité. Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1987.

McANDREW, Marie. *Études sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec*, Montréal, Université de Montréal, Section d'éducation comparée et fondements de l'éducation, 1986.

McANDREW, Marie. *Le traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec: rapport de recherche*, Montréal, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1987.

Ministre d'État au développement culturel, *La politique québécoise du développement culturel*, Québec, Éditeur officiel, 1978, vol. 1.

Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle (1998-2002), Québec, ministère de l'Éducation, 1998.

Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles: avis à la ministre de l'éducation et ministre de l'enseignement supérieur et de la science, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1993.

Québec interculturel. Assises d'une approche favorisant le rapprochement interculturel, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, en ligne : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/rapprochement/assises-approche.html>.

Une école d'avenir. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, Québec, ministère de l'Éducation, 1998.

Références théoriques et critiques

a) Sur l'écriture migrante

ARSENAULT, Michel. « Ying Chen, douce violence », *ELLE Québec*, août 1996, p. 24.

ANGENOT, Marc. « Préface » dans Denise Helly et Anne Vassal, *Romanciers immigrés : biographies et œuvres publiées au Québec entre 1970 et 1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. xi-xii.

BEAUDOIN, Réjean. *Le Roman québécois*, Montréal, Boréal, 1991. (Coll. « Boréal express »)

BERRIER, Julie. « Les paradoxes de l'écriture migrante : paradoxes de réception, de datation, de nomination » dans Marc Arino et Marie-Line Piccione (dir.), Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, p. 81-92. (Coll. « Edidôlon », n° 80)

BERROUËT-ORIOU, Robert. « L'effet d'exil », *Vice versa*, n° 17, décembre 1986-janvier 1987, p. 20-21.

BERROUËT-ORIOU, Robert et Robert FOURNIER, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *Quebec Studies*, n° 14, printemps-été 1992, p. 7-22.

BERTRAND, Pierre. « Nous sommes tous des 'ethniques' », *Humanitas, la revue de la réalité interculturelle* (Les créateurs ethniques et leur place dans la cité), nos 20-21, 1987, p. 10-12.

BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARDE, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007.

BLODGETT, E.D. « Francophone writing » dans Eva-Marie Kroller (dir.), *The Cambridge Companion to Canadian Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 49-69.

CACCIA, Fulvio. « Avant-propos : À quoi servent "les écritures migrantes" » dans *1985-2005 : vingt années d'écriture migrante au Québec. Les voies d'une herméneutique*, textes rassemblés et présentés par Marc Arino et Marie-Lyne Piccione, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, p. 5-15.

CACCIA, Fulvio. « Le roman francophone de l'immigration en Amérique du Nord et en Europe; une perspective transculturelle » dans Jean-Michel Lacroix et Fulvio Caccia (éd.), *Métamorphoses d'une utopie*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Éditions Triptyque, 1992, p. 91-104.

CARRIÈRE, Marie et Catherine KHORDOC. « Introduction » dans *Migrance comparée : Les littératures du Canada et du Québec/Comparing Migration : The Literatures of Canada and Québec*, New-York, Peter Lang, 2008, p. 37-55.

CHARTIER, Daniel. *Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec 1800-1999*, Québec, Éditions Nota Bene, 2003.

CHASSEY, Jean-François. « Montréal comme roman », *Magazine littéraire* (Supplément : Québec 1986), n° 233, 1986, p. 97-98.

EGAN, Susanna et Gabrielle HELMS. « Life writing » dans Eva-Marie Kroller (dir.), *The Cambridge Companion to Canadian Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 216-240.

GAUTHIER, Louise. *La mémoire sans frontières. Émile Ollivier, Naïm Kattan et les écrivains migrants au Québec*, Sainte-Foy, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1997.

GIGUÈRE, Suzanne. *Passeurs culturels. Une littérature en mutation*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2001. (Coll. « Échanges culturels »)

HAREL, Simon. *Le Voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil, Les Éditions du Préambule, 1989.

HAREL, Simon. *Les passages obligés de l'écriture migrante*, Montréal, XYZ éditeur, 2005. (coll. "Théorie et littérature")

HAREL, Simon. « Mémoires de l'identité, mémoires de l'oubli: formes subjectives de l'écriture migrante au Québec » dans Anne de Vaucher Gravili (dir.), *D'autres rêves : les écritures migrantes au Québec : actes du Séminaire international du CISQ à Venise, 15-16 octobre 1999*, Venezia Lido, Supernova, 2000, p. 143-161.

HELLY, Denise et Anne VASSAL. *Romanciers immigrés : biographies et œuvres publiées au Québec entre 1970 et 1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

IRELAND, Susan et Patrice J. Proulx (éd.). « Introduction » dans *Textualizing the Immigrant Experience in Contemporary Quebec*, Westport, Praeger, 2004, p. 1-7.

JOFFRIN, Laurence. « La littérature d'immigration n'existe pas », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 49, décembre 2000, p. 7-32.

LAFERRIÈRE, Dany. « De quel pays est un écrivain? », *La Presse*, Arts et spectacles, dimanche 7 septembre 2003, p. E1.

LAROCHE, Maximilien. « Essais : les Néo-Québécois » dans Réginald Hamel (dir.), *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Guérin, 2000, p. 612-628.

LARUE, Monique. *L'Arpenteur et le navigateur*, Montréal, Éditions Fides, 1996.

Lettres québécoises (Dossier : De l'autre littérature québécoise. Autoportraits), n° 66, été 1992, p.1-16.

MATA BARREIRO, Carmen. « Identité urbaine, identité migrante », *Recherches sociographiques*, vol. XLV, n° 1, 2004, 39-58.

MOISAN, Clément et Renate HILDEBRAND. *Ces étrangers du dedans. Une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001.

MELANÇON, Benoît. *La Littérature montréalaise des communautés culturelles. Prolégomènes et bibliographie*, Montréal, Groupe de recherche Montréal imaginaire, Université de Montréal, 1990.

NEPVEU, Pierre. « La littérature québécoise des années 80: Une culture qui s'internationalise? », *Humanitas, la revue de la réalité interculturelle* (Les créateurs ethniques et leur place dans la cité), nos 20-21, 1987, p. 13-19.

NEPVEU, Pierre. *L'Écologie du réel : mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal, 1989.

NEPVEU, Pierre. « Préface » dans *Passeurs culturels. Une littérature en mutation*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2001, p. 9-13.

NEPVEU, Pierre. « Qu'est-ce que la transculture? », *Paragraphes* (Dossier : Autrement, le Québec : Conférences 1988-1989), vol. II, 1989, p. 15-32.

ROBIN, Régine. « La différence quand même », *Vice versa* (Écrire la différence, actes du colloque sur la littérature des minorités), vol. II, n° 3, mars-avril 1985, p. 17-19.

ROBIN, Régine. « Sortir de l'ethnicité » dans Jean-Michel Lacroix et Fulvio Caccia (éd.), *Métamorphoses d'une utopie*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Éditions triptyque, 1992, p. 25-41.

SATYRE, Joubert. « Réceptions de l'œuvre d'Émile Ollivier : de la difficulté de nommer l'écrivain migrant », *Présence francophone*, n° 61, 2003, p. 121-130.

SIMON, Sherry et David LEAHY. « La recherche au Québec portant sur l'écriture ethnique » dans J.W. Berry et J.A. Laponce (éd.), *Ethnicity and Culture in Canada : The Research Landscape*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.

SIMON, Sherry. « Écrire la différence. La perspective minoritaire », *Recherches sociographiques* (Immigrants, numéro préparé par Pierre Anctil et Gary Caldwell), vol. XV, n° 3, septembre-décembre 1984. p. 457-465.

SIMON, Sherry. « Écriture et minorités au Québec », *Spirale* (Dossier : Les minorités au Québec), n° 39, 1983, p. 7.

SIMON, Sherry. « La culture en question » dans Lise Gauvin et Franca Marcato-Falzone, *L'Âge de la prose. Romans et récits québécois des années 80*, Montréal, VLB éditeur, 1992, p. 51-65.

SIMON, Sherry. « Présentation : Des différences », *Vice versa* (Écrire la différence, actes du colloque sur la littérature des minorités), vol. II, n° 3, mars-avril 1985, p. 9-10.

STOICIU, Constantin. « Les créateurs "ethniques" et leur place dans la Cité », *Humanitas, la revue de la réalité interculturelle* (Les créateurs ethniques et leur place dans la cité), n°s 20-21, 1987, p. 7-9.

SUTHERLAND, Ronald. *No Longer a Family Affair: The Foreign-born Writers of French Canada*, rapport dactylographié soumis à la Direction du multiculturalisme du Secrétariat d'État, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1986.

ZAGOLIN, Bianca. « Littérature d'immigration ou littérature tout court? », *Possibles* (Dossier : Parler d'ailleurs d'ici), vol. XVII, n° 2, printemps 1993, p. 57-62.

b) Sur le fait ethnique

ANCTIL, Pierre. « Introduction » dans *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 7-8.

ANCTIL, Pierre. « L'actualité émigrante au petit écran. La série Planète à Radio-Québec » dans *Migrations et communautés culturelles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p.55-80.

ANCTIL, Pierre. *Le Devoir, les Juifs et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

ANCTIL, Pierre. « Les écrivains juifs de Montréal » dans *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p.195-252.

BENESTY-SROKA, Ghila. « Prologue » dans *Identités nationales. Interviews de Ghila Benesty-Sroka*, Montréal, Les Éditions de la pleine lune, 1990.

BERTRAND, Pierre. « Le Québec multiethnique », *Possibles* (Le Québec des différences : culture d'ici), vol. XII, n° 3, été 1988, p. 67-74.

CACCIA, Fulvio et Antonio D'ALFONSO. « Introduction » dans *Quêtes. Textes d'auteurs italo-québécois*, Montréal, Les Éditions Guernica, 1983, p. 7-10.

CACCIA, Fulvio. « Marco Micone. La parole immigrée » dans Fulvio Caccia, *Sous le signe du phénix : entretiens avec 15 créateurs italo-québécois*, Montréal, Les Éditions Guernica, 1985, p. 259-272.

CALDWELL, Gary et Fernand HARVEY. « Présentation » dans *Migrations et communautés culturelles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 9-11.

CALDWELL, Gary. *Les Études ethniques au Québec. Bilan et perspectives*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

CALDWELL, Gary. « Présentation », *Recherches sociographiques* (Immigrants, numéro préparé par Pierre Anctil et Gary Caldwell), vol. XXV, n° 3, septembre-décembre 1984, p. 335-341.

DELGADO, Pascual. « Pour un Québec non raciste », *Possibles* (Le Québec des différences : culture d'ici), vol. XII, n° 3, été 1988, p. 111-118.

FREDETTE, Nathalie. « Introduction » dans *Montréal en prose, 1892-1992*, Montréal, l'Hexagone, 1992. p. 11-74.

GAGNON, Gabriel. « Plaidoyer pour la convergence culturelle », *Possibles* (Le Québec des différences : culture d'ici), vol. XII, n° 3, été 1988, p. 37-44.

GODBOUT, Jacques. « Une culture hors contrôle » (Supplément : Québec 1986), *Magazine littéraire*, n° 233, 1986, p. 94-95.

HANDLER, Richard. *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988.

JARQUE, Alexandra. « Une mission laborieuse. Les revues interculturelles », (Dossier : Parler d'ailleurs d'ici), *Possibles*, vol. XVII, n° 2, printemps 1993, p. 47-56.

JONASSAINT, Jean. *Le Pouvoir des mots – les maux du pouvoir*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986.

LABELLE, Micheline. « Présentation : Immigration internationale et minorités ethniques » dans *Cahier de recherche sociologique* (Problèmes d'immigration), vol. II, n° 2, septembre 1984, p. 5-7.

LACROIX, Jean-Michel et Fulvio CACCIA (éd.). « Introduction » dans *Métamorphoses d'une utopie*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Éditions triptyque, 1992, p. 11-14.

LAMONDE, Yvan et Gary CALDWELL. « Les contraintes, les possibles », *Possibles* (Le Québec des différences : culture d'ici), vol. XII, n° 3, été 1988, p. 45-66.

LANGLAIS, Jacques et David ROME. *Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986.

LATOUCHE, Daniel. *Le Bazar. Des anciens Canadiens aux nouveaux Québécois*, Montréal, Boréal, 1990.

L'HÉRAULT, Pierre. « Le "métissage" culturel », *Vice versa* (Écrire la différence, actes du colloque sur la littérature des minorités), vol. II, n° 3, mars-avril 1985, p. 15-16.

L'HÉRAULT, Pierre. « Pour une cartographie de l'hétérogène : dérives identitaires des années 1980 » dans Sherry Simon *et al.*, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ (Études et documents), 1991, p. 53-114.

OLLIVIER, Émile. « Quatre thèses sur la transculturation » dans *Cahier de recherche sociologique* (Problèmes d'immigration), vol. II, n° 2, septembre 1984, p. 75-90.

SIMON, Sherry. « Espaces incertains de la culture » dans Sherry Simon *et al.*, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991, p. 13-52. (Coll. « Études et documents »)

SIMON, Sherry. « Regard neuf sur les ethnies », (Dossier : Les minorités au Québec), *Spirale*, n° 39, 1983, p. 10.

SIMON, Sherry. « The Intimate Other : Representations of Cultural Diversity in Quebec Film and Video (1985-1995) » dans Susan Ireland et Patrice J. Proulx (éd.), *Textualizing the Immigrant Experience in Contemporary Quebec*, Praeger Publishers, Westport, 2004, p. 51-62.

TRUDEL, Clément. « Montréal la cosmopolite », *Magazine littéraire* (Supplément : Québec 1986), n° 233, 1986, p. 95-96.

b) Sur l'anthologie

AUDET, René. *Des textes à l'œuvre. La lecture du recueil de nouvelles*, Québec, Éditions Nota Bene, 2000.

BENEDICT, Barbara. *Making the Modern Reader: Cultural Mediation in Early Modern Literary Anthologies*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

BLOOM, Lynn Z. « Once more to the Essay: The Essay Canon and Textbook Anthologies », *Symploke*, vol. VIII, n^{os} 1-2, 1983, p. 20-35.

BOURDIEU, Pierre. *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1998.

CHARTIER, Daniel. *L'Émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années trente*, Montréal, Fides, 2000.

CSICSILA, Joseph. *Canons by Consensus : Critical Trends and American Literature Anthologies*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2004.

DAMROSCH, David. « The Mirror and the Window: Reflections on Anthology Construction », *Pedagogy: Critical Approaches to Teaching Literature, Language, Composition and Culture*, vol. I, n^o 1, hiver 2001, p. 207-213.

DI LEO, Jeffrey R. « Analyzing Anthologies » dans Jeffrey R. Di Leo (dir.), *On Anthologies: Politics and Pedagogy*, Lincoln (NE), University of Nebraska, 2004, p. 1-27.

DUBOIS, Jacques. *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Bruxelles, Éditions Labor / Paris, Nathan, 1978.

FRAISSE, Emmanuel. *Les Anthologies en France*, Paris, Presses universitaires de France, « Écriture », 1996.

FRAISSE, Emmanuel. « L'invention d'une littérature scolaire, les manuels de morceaux choisis de 1872 à 1923 », *Études de linguistique appliquée*, n^o 59, juillet-septembre 1985, p. 102-109.

GAILEY, Amanda. « How Anthologists Made Dickinson a Tolerable American Woman Writer », *The Emily Dickinson Journal*, vol. XIV, n^o 1, printemps 2005, p. 62-85.

GARAND, Dominique. « La politique éditoriale comme contrat de lecture » dans Edward D. Blodgett et Anthony G. Purdy (dir.), *Prefaces and Literary Manifestoes/ Préfaces et manifestes littéraires*, Edmonton, Research Institute for Comparative Literature, University of Alberta, 1990, p. 1-17.

GENETTE, Gérard. *Palimpsestes. La littérature au second degré*, 2^e édition, Paris, Seuil, 1992.

LACEY, Rony. « The Anthology Problem, A Publisher's View » dans Barbara Korte, Ralf Schneider et Stefanie Lethbridge (dir.), *Anthologies of British Poetry: Critical Perspectives from Literary and Cultural Studies*, Amsterdam, Rodopi, 2000, p. 333-342.

LAUTER, Paul. « Taking Anthologies Seriously », *MELUS*, vol. XXIX, n^{os} 3-4, automne-hiver 2004, p. 19-39.

LEITCH, Vincent B. « On Anthology Headnotes », *Symploke: A Journal for the Intermingling of Literary, Cultural and Theoretical Scholarship*, vol. VIII, n^{os} 1-2, 2000, p. 77-79.

MOISAN, Clément. *L'Histoire littéraire*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

MUJICA, Barbara. « Teaching Literature: Canon, Controversy, and the Literary Anthology », *Hispania*, vol. LXXX, n^o 2, mai 1997, p. 203-215.

NGAL, Georges M. M. « La critique et les anthologies littéraires nationales », *Research in African Literatures*, vol. XVIII, n^o 3, automne 1987, p. 320-335.

d) Sur les politiques gouvernementales, l'éducation interculturelle et la culture publique commune

BARRETTE, Christian, Édith Gaudet et Denyse LEMAY. *Interculturalisme et pratiques pédagogiques au collégial : proposition de design pédagogique*, Montréal, Collège Ahuntsic et Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne, 1988.

BÉGIN, Luc *et al.* *Pour un Québec pluraliste*, 2010, en ligne : www.pourunquebecpluraliste.org

BISSOONDATH, Neil. *Le Marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, trad. de l'anglais par Jean Papineau, Montréal, Boréal, 1995.

BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, Québec, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008.

CALDWELL, Gary. « Immigration et la nécessité d'une culture publique commune », *L'Action nationale*, vol. 78, n^o 8, 1988, p. 786-794.

CALDWELL, Gary et Julien HARVEY. « Le prérequis à l'intégration des immigrants : une culture publique commune au Québec », *L'Action nationale*, vol. 84, n° 6, 1994, p. 786-794.

CALDWELL, Gary. *La Culture publique commune. Les règles du jeu de la vie publique au Québec et les fondements de ces règles*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001.

FONTAINE, Louise et Yuki SHIOSE. « Ni Citoyens, ni Autres : la catégorie politique "communautés culturelles" » dans Dominique Colas, Claude Emeri et Jacques Zylberberg (dir.), *Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

GAGNON, Alain-G. « Plaidoyer pour l'interculturalisme », *Possibles*, vol. 24, n° 4, 2000, p. 11-25.

GODIN, Gérald. *Traces pour une autobiographie. Écrits et parlés II*, édition préparée par André Gervais, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1994.

GERVAIS, Stéphan, Dimitrios KARMIS et Diane LAMOUREUX. « Introduction » dans *Du tricoté serré au métissé serré : la culture publique commune au Québec en débats*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 1-15.

HELLY, Denise. *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.

JUTEAU, Danielle. « L'État et les immigrés : de l'immigration aux communautés culturelles » dans Pierre Guillaume et al. (dir.), *Minorités et état*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 35-50.

LABELLE, Micheline. « De la culture publique commune à la citoyenneté : ancrages historiques et enjeux actuels » dans Stéphan Gervais, Dimitrios Karmis et Diane Lamoureux (dir.), *Du tricoté serré au métissé serré : la culture publique commune au Québec en débats*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 19-43.

LEMAY, Denyse. *Formation interculturelle : rapport de recherche*, Montréal, Collège Bois-de-Boulogne, Centre des ressources didactiques et pédagogiques, 1993.

NKOLO, Jean-Victor. « Les immigrants sont des poèmes. Interview avec Gérald Godin », *Vice Versa*, vol. II, n° 4, juin-juillet 1985, p. 5-7 [repris dans André Gervais, *Gérald Godin. Traces pour une autobiographie. Écrits et parlés II*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1994, p. 185-195].

ROCHER, François et al., *Le Concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Centre de recherche sur

l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, 2007, en ligne : <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports-experts.html>

e) Sur le discours social

ANGENOT, Marc. « Intertextualité, interdiscursivité, discours social », *Texte*, vol. II, 1983, p. 110-112.

ANGENOT, Marc. « La tolérance est-elle une vertu civique ? Quelques notes sur la conjoncture actuelle et sur l'idée de tolérance » dans Marc Angenot, Maï-Linh Eddi et Paule-Monique Vernes, *La Tolérance est-elle une vertu politique?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 9-39.

ANGENOT, Marc. « Littérature et discours social, la fonction interdiscursive des formes littéraires : hypothèses de recherche » dans Mario J. Valdés, *Toward a Theory of Comparative Literature: Selected Papers Presented in the Division of Theory of Literature at the XIth International Comparative Literature Congress*, New York, Peter Lang, 1990, p. 99-107.

ANGENOT, Marc. *Théorie du discours social : notions de topographie des discours et de coupures cognitives*, Montréal, Chaire James McGill de langue et littérature françaises de l'Université McGill, 2006.

ANGENOT, Marc. « Social Discourse Analysis : Outlines of a Research Project », *The Yale Journal of Criticism*, vol. XVII, n° 2, 2004, p. 199-215.

ANGENOT, Marc. *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989.

HAREL, Simon. *Braconnages identitaires. Un Québec palimpseste*, Montréal, VLB Éditeur, 2006.

ROBIN, Régine et Marc ANGENOT. « L'inscription du discours social dans le texte littéraire », *Sociocriticism*, vol. I, n° 1, 1985, p. 53-82.

f) Divers

DORSINVILLE, Max. *Le Pays natal : essais sur les littératures du Tiers-Monde et du Québec*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines, 1983.